

Français et Hollandais

Il est reconnu aujourd'hui que ce sont les soldats canadiens qui, en 1945, libèrent les Hollandais du joug allemand. Aussi, les bons habitants du pays des moulins à vent et des tulipes ne cessent-ils d'en témoigner au Canada leur reconnaissance.

Comme dans tous les actes de la vie nationale il est sage de se reporter vers le passé, nous aurions, à notre façon, par leur libération, remercié les Hollandais des services qu'ils nous rendent au début de notre pays.

"Bien que les Relations des Jésuites, a écrit le Dr N.-E. Dionne, se plaignent souvent du voisinage des Hollandais, soit à cause de leur commerce d'eau-de-vie avec les sauvages, soit qu'ils ridiculisaient, par ci par là, la religion catholique, rendant ainsi moins fructueuse l'oeuvre des missionnaires, il est notoire cependant, et nous en trouvons la preuve dans ces mêmes Relations, que les Hollandais rendirent des services signalés aux Français et en particulier aux missionnaires jésuites".

Au temps où Champlain fonda Québec, les Iroquois étaient en guerre avec les Algonquins. Ceux-ci, alliés aux Hurons et aux Souriquois, auraient peut-être eu raison de leurs féroces ennemis si les Anglais de la Nouvelle-Angleterre et les Hollandais de la Nouvelle-Belgique, établis dans le voisinage du pays des Iroquois, ne leur eussent vendu des armes et des munitions destinées contre les Français et leurs alliés les Algonquins.

En plusieurs circonstances, les missionnaires français furent aidés et même sauvés par les Hollandais comme, en 1642, le Père Isaac Jogues fait prisonnier par les Iroquois. Il avait réussi à se sauver après deux mois de dure captivité et s'était réfugié chez les Hollandais. Ceux-ci durent même lutter contre leurs sauvages alliés qui voulaient recapturer le missionnaire. Les Hollandais firent bonne garde autour de lui. Le Père Jogues demeura six semaines au milieu d'eux. Craignant toujours d'être pris par les Iroquois, le Père Jogues put, un jour, se réfugier sur un bateau hollandais, grâce à un ministre protestant du nom de Johannes Megapolensis.

Celui-ci, par suite de certaines circonstances, l'arracha à une mort certaine. Megapolensis exposait même par son acte ses compatriotes aux conséquences dangereuses d'un conflit avec les Iroquois.

Un peu plus tard, en 1644, un autre missionnaire jésuite, le Père Bressany, qui fut aussi fait prisonnier par les Iroquois, fut sauvé grâce à une forte rançon que payèrent les sauvages un Hollandais d'Orange. En cet endroit, le Père Bressany fut accueilli avec courtoisie par le gouverneur hollandais Guillaume Kieft, qui lui donna, avant le départ du missionnaire pour la France, une lettre des plus amicales destinée à lui servir de sauf-conduit.

C'est le gouverneur Kieft qui, quelques années plus tard, le Père Jogues étant de nouveau tombé entre les mains des Iroquois qui l'assassinèrent, apprit au gouverneur de la Nouvelle-France, M. de Montmagny, la mort du Père Jogues.

On rapporte qu'après avoir tué le Père Jogues les Iroquois coururent chez les Hollandais pour leur vendre le missel, le rituel et la soutane du missionnaire dont ils espéraient tirer de grosses sommes. Mais voyant qu'ils n'en pouvaient rien tirer, ils en firent cadeau à Johannes Megapolensis, ami du martyr, qui conserva pieusement ces reliques dans sa famille.

Plusieurs autres missionnaires eurent également à se féliciter des bons offices des Hollandais d'Orange à leur égard, entre autres le Père Poncet qui découvrit, chez les Hollandais qui l'avaient reçu, un jeune Français leur servant d'interprète, Pierre-Esprit Radisson. Mais celui des missionnaires qui fut le plus longtemps en contact avec les Hollandais fut le Père Simon Lemoine. Il était aussi un bon ami du ministre Megapolensis avec lequel il discuta souvent de questions religieuses, le missionnaire ayant entrepris de convertir ce ministre protestant. C'est par l'entremise du Père Lemoine que le gouverneur d'Ailleboust permit à un vaisseau hollandais, la barque "St-Jean", capitaine John Perel, partie de New-Amsterdam en route pour Québec, chargée de tabac et de sucre, de remonter le fleuve, le 2 juillet 1658. La barque, cependant, fit naufrage dans les parages de l'île d'Anticosti.

Dans la suite, les traditions d'harmonie se maintinrent très fermes entre Français et Hollandais d'Amérique. De nombreux témoignages de missionnaires, et celui d'un gouverneur de la Nouvelle-France, M. de Tracy, confirment l'existence de cette bonne entente.

Le Dr Dionne affirme que le personnage hollandais qui a le plus considéré les Français au Canada et qui en a été le plus respecté fut Arendt Van Corlaer, homme d'une haute distinction et d'un caractère irréprochable. C'est lui surtout qui tira le Père Jogues des griffes des Iroquois.

Le ministre Megapolensis, l'ami du Père Lemoine et des autres missionnaires, était un fort zélé et savant ministre. Il a écrit plusieurs ouvrages religieux, entre autres "Examen et Confession pour le bénéfice de ceux qui se sentent disposés à approcher de la Table du Seigneur".

Serge DUHAMEAU.

Blâme posthume au pilote et à l'officier en second

Responsables de l'accident du 24 juillet à Grande-Grève, en Gaspésie.

Ottawa. — L'hon. Lionel Chevrier, ministre des transports, a autorisé la publication d'un rapport préliminaire sur l'accident survenu le 24 juillet à un avion de la Rimouski Airlines, à Grande-Grève, dans la péninsule du cap de Gaspé. Le Douglas-DC 3 de la Rimouski Airlines s'est écrasé dans le voisinage de Grande-Grève alors qu'il effectuait un vol commercial, venant de Port-Menier, Ile d'Anticosti; les 29 personnes qu'il transportait ont toutes été tuées.

L'enquête a révélé que les conditions atmosphériques étaient satisfaisantes à Port-Menier au moment du départ et que le pilote avait exprimé sa conviction que le temps, dans le voisinage de Gaspé, s'améliorerait suffisamment avant son arrivée pour lui permettre d'atterrir sans danger. Ses prévisions ne se sont pas réalisées, et les personnes qui habitent dans les environs de Grande-Grève ont déclaré qu'un épais brouillard couvrit les collines pendant tout l'après-midi du jour de la tragédie, accompagné d'une forte pluie, vers la fin de l'après-midi.

L'enquête a, en outre, démontré que le vol était de si courte durée que, normalement, l'avion aurait pu revenir à Port-Menier advenant un changement atmosphérique. Il a aussi été révélé que l'appareil avait une quantité suffisante d'essence pour voler pendant 3 heures et qu'il aurait pu attendre des aéroports comme ceux de Mont-Joli ou Rimouski. Toutefois, le pilote préféra voler à basse altitude, dans le voisinage de la côte de Gaspé. Dans l'épais brouillard, il frappa les arbres qui couvrent la falaise à proximité de Grande-Grève.

La commission d'enquête ne doit pas se montrer trop sévère envers le capitaine pour avoir quitté Port-Menier dans les conditions atmosphériques existantes et avoir pénétré dans l'épais brouillard qui couvrait la région de Cap-des-Rosters. La responsabilité de l'accident doit surtout être attribuée au pilote E. E. Mills et à l'officier en second R. B. Miles.

Matane

Un camion prend feu. — Un camion appartenant à M. Alphonse Rioux, d'Amqui, et conduit par M. Albre Blanchard, a pris feu à Matane, mardi le 7 septembre. Grâce à la prompt intervention du contremaître de la maison Quebec Stores Reg'd, M. Borromée Dion arriva sur les lieux avec des extincteurs chimiques pour contrôler les flammes qui menaçaient déjà de destruction le camion. Ce camion effectuait le transport de bois de sciage pour le compte de M. J.-B. Gagnon, industriel d'Amqui. Les dommages évalués à quelques centaines de dollars sont couverts par les assurances.

Diplômés en chant grégorien

Le secrétariat de l'École de Musique de l'Université Laval vient de décerner des diplômes en chant grégorien aux 91 étudiants qui ont suivi les cours d'été sur la musique sacrée sous la direction du R. P. Gilbert Chabot, A.A., du R. P. Roy, M.S.C., et de MM. Claude Tessier et Lucien Brochu. Parmi les nouveaux diplômés du deuxième degré, il y a Sœur Ste-Denise-de-Jésus, des SS. de la Charité de Rimouski, et l'abbé Lionel Bérubé, de Rimouski; et du premier degré, Sœur Bernadette-du-Rosaire, des SS. de la Charité de Rimouski, et M. l'abbé Norbert Roussel, de Rimouski.

A l'Expo de Québec

Parmi les gagnants de prix dans un concours d'Art et de Photographie à l'exposition provinciale de Québec, il y a eu M. Gérard Labrie, de la rue St-Germain, de Rimouski, qui s'est qualifié dans la section des Arts Décoratifs.

DEUX LIVRES

Une jeune fille, qui est depuis peu en pension, écrivait l'autre jour à sa marraine: "Dimanche, en venant me voir, apporte-moi deux livres: un de lecture récréative et l'autre de chocolat".

Base-Ball

Toutes les parties éliminatoires que la Ligue du Bas-St-Laurent présente aux amateurs du bas du fleuve furent jouées devant des assistances imposantes, dimanche dernier, mais la qualité du jeu à quelques endroits n'était pas de calibre et désappointa de nombreux amateurs, qui s'attendaient à voir des équipes en forme batailler pour prendre l'avance dans les séries, et surtout il se jouait un double entre chaque adversaire.

Les rencontres de Causapsca et Lac-au-Saumon furent sans contredit les plus belles et les plus contestées de la journée. La première qui fut jouée au "Lac" et qui se termina à son avantage au compte de 7 à 4 fut un peu ternie par quelques erreurs, soit quatre de chaque côté; mais elles ne sont pas attribuables au manque d'entraînement; c'est surtout la nervosité qui en fut la cause, une affaire assez fréquente lorsque deux équipes adverses de la même valeur s'affrontent dans ces courtes séries; la tension nerveuse est alors grande chez les joueurs, et même les spectateurs en perdent le goût de griller une cigarette; chez d'autres l'effet est contraire; avec deux bons cigares, ils sont bons pour la journée. Mais chez les joueurs, ce n'est pas du tout la même chose; après une erreur ou encore une défaite, ils se raplombent pour nous donner leur plein rendement et se justifier. C'est ce qui est arrivé, dimanche, dans la deuxième rencontre, à Causapsca, entre les deux mêmes équipes, qui jouèrent une partie sans erreur; et Causapsca l'emporta par 4 à 2 grâce à un coup de circuit de Phil Savard, lorsque les buts étaient tous occupés dans la première manche; ce fut la seule faiblesse d'Albert Gaudet, qui réussit à tenir ses adversaires en respect jusqu'à la fin de la rencontre, en retirant pour sa part 11 frappeurs au marbre. Dans cette série, ces deux clubs sont sur un pied d'égalité et ils se rencontreront de nouveau dans un autre double, dimanche prochain.

Les trois ÉTOILES pour ces deux parties furent certainement: Billy Trant, l'artilleur du Causapsca, qui lança sept dans ces deux joutes, soit 18 manches, sans être relevé par personne; deuxième étoile, Phil Savard pour son magnifique coup de circuit qui donna la victoire à son club; troisième étoile, Souppin Rozenti, lanceur du Lac et le principal artisan de la victoire de son club.

La série Rimouski et Mont-Joli fut le grand désappointement pour les amateurs de ces deux villes. La première partie, à Mont-Joli, fut déceuvante par plusieurs erreurs et du pauvre base-ball, qui n'était pas digne des clubs de deuxième et troisième division dans le classement de la Ligue. Le pointage de 14 à 11 dans cette partie nous en dit assez et le nombre de coups sûrs, soit 33 bien partagés, nous prouve la grande faiblesse des lanceurs de chaque côté; pour le comble du mécontentement, ces deux mêmes clubs se rencontrèrent à Rimouski dans un deuxième duel, qui débuta exactement à 5 h. et 35 mts. après avoir été annoncé pour 4 h. et qui ne dura que 7 manches, et pour qu'on apprit ensuite, par la voix des haut-parleurs, que ce n'était qu'une partie d'exhibition. On nous annonce que cette série se continuera à Rimouski dimanche et que cette fois ça sera pour vrai.

La série Price et Bie se termina par trois victoires consécutives pour Price. Les deux premières se terminèrent par les scores de 5 à 2 et 9 à 0; la troisième fut jouée lundi à Price et se termina par le pointage de 13 à 4. Dans cette série, il est bon de souligner le beau travail du jeune Imbeault, lanceur du Price, qui est un produit local 100% pure laine, et nous ne doutons pas qu'entre les mains du grand David Joseph il aura la chance de se mesurer dans un avenir assez proche aux grandes étoiles de la Ligue.

On nous dit que la série Anqui et Matane a été interrompue par les deux victoires d'Anqui et que ces derniers doivent rencontrer le Price dimanche dans la finale de leur section. Cette série sera de deux dans trois et le gagnant passera en finale contre le vainqueur de la section A pour le championnat du Bas-St-Laurent.

Jacquard a inventé le premier métier à tisser vers 1800.

Le NETTOYAGE de manteaux, de paletots, de complets, de costumes (laine et tweed) et de tentures est strictement garanti par SANITONE

Tél. 564, — 318 rue St-Germain RIMOUSKI, P.Q.



Etablissement de Rimouski

Lac Rimouski M. Roger Thomas, ingénieur de la Compagnie Price, était de passage au Lac Rimouski, la semaine dernière.

M. Emile Thibault, dit "Bébé", notre mécanicien du bois, travaille en ce moment au garage de Rimouski. Il faut espérer que ce séjour en ville ne le gênera pas trop.

Deux de nos employés, Lauréal Labrie et Léo Rioux, ont été promus à la charge de marcheurs de coupe. Pour se déplacer, ils possèdent deux "Whizzer" à pédales. Attention les gars!

L'année 1948 a été une année d'amélioration au dépôt du Lac Rimouski; les batteries ont été changées, l'intérieur des camps peinturé et, pour finir, on a doté le dépôt d'un réservoir à gazoline des plus modernes. Bientôt notre amas de camps prendra l'aspect d'un vrai village.

Il faut espérer que notre ami Léo a fait un beau voyage de noces dans les pays d'en haut!

M. Claude McKinnon a commencé l'embauchage des hommes aux camps des entrepreneurs. Voyager en "hoghef" avec la "Noire", c'est romantique, quoi!

Les bûcherons ont dû apprécier le service que leur a rendu M. Labbé. Chaque dimanche, un camion transporte les gens à la messe à la chapelle du Lac Côté. Un grand merci s'adresse à M. Labbé pour son beau geste.

Etablissement de Price

Tous les employés désirent féliciter M. Adolphe Quinn de sa promotion au poste de "grand foreman", et ils souhaitent un prompt rétablissement à sa fille Eliane hospitalisée à Rimouski.

Dernièrement, nous avons la visite de M. Soper, comptable, et J. R. Langlois, commis en chef. Ils sont venus donner aux commis les instructions concernant le nouveau système de comptabilité établi dans les camps des "jobbers".

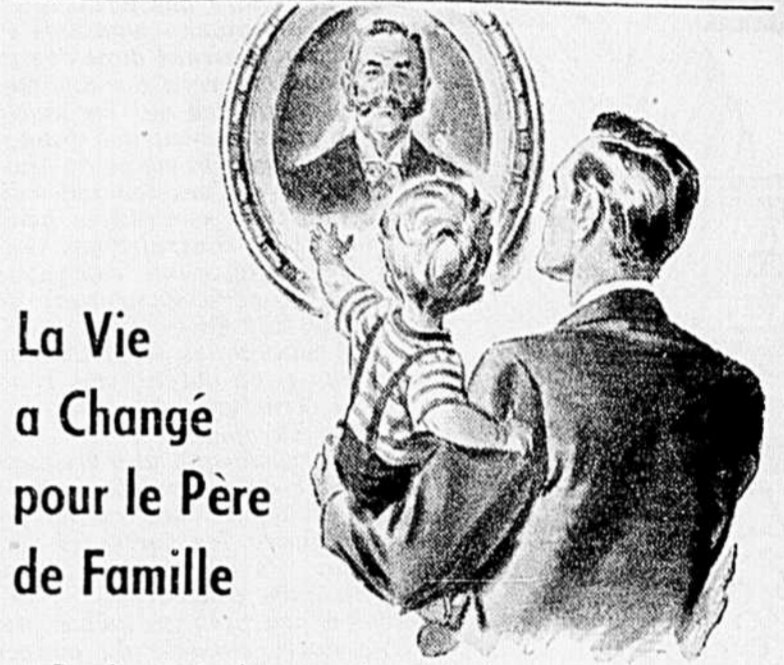
Nos marchands

Les marchands de la région du Bas-St-Laurent tiendront les assises de leur association à Matane, cette année. Le président régional, M. Elzéar Côté, marchand et maire de Rimouski, sera aidé du président local M. J.-O. Boulé, de Matane, pour l'organisation de ce congrès.

du Nouveau-Brunswick, et Martin Morais, de l'Université Laval, sont de passage au Camp No 1. Ils nous sont arrivés tous maigres de leur séjour au Dépôt Pêche-de Matane... mais ils ont vite récupéré leurs forces, grâce à la bonne cuisine de François. Ils doivent nous quitter de nouveau afin d'aller finir leur ouvrage au Lac Rimouski. Ils sont à faire des études de régénération des arbres.

— Espérons que les chanteaux de la berceuse du garde-fou (Gérard Lechasseur) résisteront à l'usage. Quant à son "Whizzer", il est toujours en bon état depuis qu'Emile a trouvé le tour d'ouvrir le cadenas.

— On est à mettre la dernière main à la réparation du "Deleo". Yolande a bien hâte d'employer sa laveuse électrique...



La plupart des hommes vivent plus longtemps que leurs grands-pères. Les femmes peuvent aussi attendre à vivre plus longtemps. Il en est de même pour les enfants — et de nos jours, les enfants vont à l'école pendant une plus longue période.

Ces faits ont apporté des changements significatifs dans les obligations financières du père de famille. Cela veut dire qu'il doit être prêt à soutenir chaque membre de sa famille plus longtemps — y compris lui-même!

Heureusement, il existe un moyen efficace de rencontrer des obligations financières de cette nature — un programme d'assurance bien établi. L'assurance-vie est un moyen sûr pour un homme de protéger les siens au cas où il mourrait, ou de s'assurer un revenu s'il vit jusqu'à l'âge de la retraite.

Le père de famille est donc sage d'étudier ses besoins d'assurance en songeant aux conditions nouvelles. Si vous désirez des conseils avisés, un représentant de la Manufacturers Life sera très heureux de vous les donner.

THE MANUFACTURERS INSURANCE LIFE COMPANY

SIÈGE SOCIAL (Fondée en 1867) TORONTO, CANADA

Succursale

Edifice Dominion — 126 rue St. Pierre

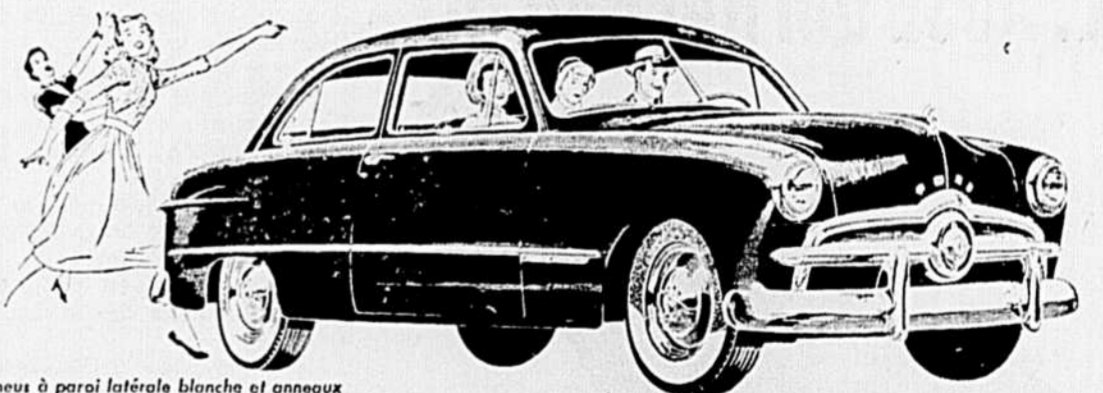
Québec

André Chaumette — Gérant

Représentant — P. T. Lortie

Rimouski

La voici enfin! La FORD de 1949



Pneus à paroi latérale blanche et anneaux de roues chromés—facultatifs moyennant supplément, dès qu'ils seront disponibles.

VENEZ LA VOIR SANS FAUTE!

Suivez la foule!... venez sans tarder à notre salle d'exposition... et faites connaissance avec la voiture la plus remarquable de l'année—la Ford "49", plus large, plus basse, plus imposante que jamais. Du sol au faite, elle est complètement nouvelle. Tout autour—une ceinture de grandes glaces inébranlables. Le nouveau roulement Mid-Ship vous berce entre les roues, où la marche du véhicule est plus ouatée que

partout ailleurs. Nouveaux ressorts ayant Hydra-Coil et nouveaux ressorts arrière Terra-Flex (parallèles). Nouvelle carrosserie Life-Guard, plus rigide de 59 p. 100. Nouveaux freins King-Size, à "effet magique" et plus dociles de 35 p. 100. Nouveau coffre à bagage Deep-Deck, plus spacieux de 57 p. 100. Et un nouveau moteur V-8 de 100 CV, qui représente une économie d'essence atteignant 10 p. 100!

DIONNE AUTOMOBILES, ENR.

TELEPHONE 288

271 rue St-Germain, RIMOUSKI.

DELICIEUX? Plus 4 C'est Parfait!

Source de Gaieté... Embouteilleur HENRI JACOB RIMOUSKI

Grand pèlerinage de Rimouski à Ste-Anne-de-Beaupré

— Les 25 et 26 septembre, aura lieu un grand pèlerinage du diocèse de Rimouski à Ste-Anne-de-Beaupré, sous le patronage distingué de Nos Seigneurs Georges Courchesne et Charles-Eugène Parent. Un train spécial partira de Mont-Joli, samedi matin, le 25, à 7 h. 10 h. solaire, et sera de retour dimanche soir, le 26. Mais pour revenir, les billets de pèlerinage seront bons sur tous les trains réguliers des trois jours suivants. Ces billets de pèlerinage se vendent à toutes les gares de la région à un prix très réduit, et l'on demande à tous les intéressés de faire leur réservation dès maintenant. Le Père Rouleau, Rédemptoriste, et plusieurs prêtres accompagneront les nombreux pèlerins (Communiqué)

CIMENT A VENDRE

Donnez votre commande maintenant pour être assuré d'avoir la quantité dont vous aurez besoin.

Léopold Fillion

Tél. : 260 RIMOUSKI



Pour la... Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner. L'Imprimerie Gilbert, Ltée RIMOUSKI

POUR CONFORT PARFAIT et SUPPORT Coussiné



BAR-FLEX PATENTED

CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC DE Qualité

Vous pouvez toujours peser sur Bar-Flex! Légères, fortes, flexibles, semelle de sûreté non-glissante. Faites pour mieux ajuster et durer plus longtemps. Le support extérieur breveté de la plante du pied fournit un confort agréable, rend la fatigue au minimum, diminue l'usure en distribuant le poids sur la semelle entière. Essayez-en une paire aujourd'hui chez votre marchand.

NORTHERN-WOODSTOCK RUBBER LIMITED TORONTO MONTREAL ST. JOHN WINDSOR 747 HENDERSON LTD. VANCOUVER, B.C. DISTRIBUTORS FOR BRITISH COLUMBIA

La Politique fédérale

Par la British United Press

La question du communisme est revenue d'actualité sur deux fronts, dans la capitale fédérale, au cours de la semaine dernière.

Une section imposante du travail organisé canadien a pris ouvertement position au sujet du communisme qu'elle a entrepris de bannir de ses rangs, et des représentants du ministère des affaires extérieures ont révéillé qu'un nouveau réseau d'espionnage soviétique pourrait être actuellement en voie de formation par l'intermédiaire des clubs internationaux de correspondance.

Un fonctionnaire de ce ministère a fourni des révélations sensationnelles sur de nouvelles manœuvres des rouges pour obtenir des informations de la plus haute importance sur les travaux de défense du Canada. Il a prévenu les Canadiens du danger de fournir des renseignements à ces correspondants qui pourraient fort bien être des espions au service de Moscou. Il a souligné que des espions pourraient se servir de ces clubs, apparemment innocents, de correspondance pour obtenir de précieux renseignements sur l'industrie et la défense du Canada.

Le ministère des affaires extérieures a soupçonné des manœuvres d'espions communistes lorsqu'un grand nombre de personnes demeurant dans des régions solitaires et éloignées du grand nord ont reçu des demandes pour appartenir à des clubs de correspondance qui les mettraient en communication avec des personnes demeurant dans des pays de l'Europe orientale, sous la domination rouge de Moscou. Les autorités canadiennes ont présumé que ces demandes étaient trop nombreuses en même temps que trop semblables pour n'être que de purs accidents. Il semblait au contraire que ces demandes faisaient partie d'un plan déterminé, d'une campagne bien organisée.

Des citoyens demeurant dans des régions arctiques ont signalé le fait au gouvernement qui, après enquête, a constaté que les communistes semblaient organiser une campagne systématique pour obtenir des renseignements sur toute l'étendue du nord canadien. Il a aussi semblé que cette campagne était dirigée d'Europe.

On a remarqué une étrange similitude dans les demandes. La plupart de ces présumés "correspondants" demandaient des photographies et des cartes postales illustrant les accidents géographiques, les ports, les cours d'eau ainsi que les côtes et, en retour, ils offraient de faire parvenir des photos de leurs "magnifiques cathédrales". Le ton et le sens des demandes étaient à peu près les mêmes dans toutes les demandes.

Une autre enquête du gouvernement dans les villes et les régions industrielles a révélé qu'une même campagne était menée auprès des ouvriers travaillant dans les industries essentielles. On a aussi appris que les Chambres de commerce et les bureaux de tourisme ont reçu un nombre extraordinaire de demandes de renseignements au sujet du Canada. Ces demandes portaient principalement sur des cartes routières, des guides dans les grandes villes, sur les moyens de communication et les endroits où se trouvent les principales industries. Certaines industries signalent aussi que plusieurs étrangers semblent s'intéresser aux rapports sur leurs fonctionnements, rapports qui contiennent des photos des établissements ainsi que des entourages.

A priori ces demandes semblaient tout à fait anodines, mais on a fait un rapprochement significatif avec des manœuvres analogues signalées récemment aux Etats-Unis.

Les manœuvres communistes ont aussi été démasquées sur un autre plan : dans le monde ouvrier.

Des dirigeants de 32 unions affiliées au Congrès des métiers et du travail se sont réunis à Ottawa pour former un front uni et actif afin de sottoger la direction de cet organisme de toute influence ou présence de communistes ou de leurs sympathisants.

Le président de cette conférence est un homme dont le prestige a grandi à pas de géant depuis quelques mois dans le monde ouvrier canadien : il s'agit de Frank Hall, vice-président de la fraternité des commis de chemins de fer et de navires, qui a dirigé les négociations récentes qui ont valu de fortes augmentations de salaires aux employés de chemins de fer.

Ces jours derniers, M. Hall avait aussi préparé la fusion de l'union des marins des Grands lacs avec la Seafarers International Union.

A la suite de la conférence d'Ottawa, M. Hall a déclaré : "Nous allons faire tout en notre pouvoir pour chasser tous les communistes hors du Congrès des métiers et du travail."

Des journalistes ont demandé si ce nettoyage s'étendrait à M. Percy Bengough, président du Congrès, et M. Hall répondit : "Si nos unions se rendent compte que M. Bengough ne suit pas la politique traditionnelle du Congrès, nous ne l'appuierons pas."

Au nombre des récents développements de la capitale fédérale, on mentionne que le ministère de la justice vient de prévenir le gouvernement qu'il n'a pas le droit de former une enquête royale sur les taux de fret.

Le Bureau fédéral de la statistique annonce que les réserves de beurre baissent constamment et qu'elles sont inférieures à celles de l'an dernier à pareille date.

D'autre part, le ministre du travail, M. Humphrey Mitchell, signale que le niveau de l'embauchage a atteint un sommet jamais dépassé auparavant au Canada.

Les 80 ans de M. Henri Bourassa

(Le Canada, 1er septembre 1948)

M. Henri Bourassa a quatre-vingts ans aujourd'hui. Depuis 1942, croyons-nous, il a renoncé à toute activité par la plume ou par la parole et le silence s'est fait autour de son nom. Mais tous ont encore présentes à la mémoire sa belle personnalité, ses luttes ardentes sur le terrain politique et national, auxquelles il était difficile de rester indifférent.

Comme le rappelle à l'occasion de cet anniversaire l'un de ses plus fervents admirateurs, notre confrère Omer Héroux, M. Bourassa a été pendant un demi-siècle "le loyal et fidèle interprète des siens, de leurs croyances, de leurs plus hautes aspirations... Il a fouetté chez eux le sentiment de la fierté traditionnelle, le sens de l'énergie nationale".

"Au vieux luttteur retiré sous sa

tente et jetant un coup d'oeil serene sur le passé, on ne songe pas à reprocher des opinions et des attitudes défendues en toute sincérité et sur lesquelles il est du reste en partie revenu. Aussi est-ce de tout coeur qu'à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire, nous saluons le grand tribun-patriote Henri Bourassa.

Mariage

Lundi matin le 16 août, à Rimouski-Est M. le curé Alfred Bérubé bénissait le mariage de M. Yves-Marie Lavoie, fils de M. et Mme Antonio Lavoie, avec Mlle Marguerite Lavoie, fille de Mme Albert Lavoie. La mariée était accompagnée de son frère M. Claude Lavoie, et M. Lavoie servait de témoin à son fils. La cérémonie fut suivie d'une réception à l'hôtel St-Louis. Les mariés partirent ensuite pour une croisière au Saguenay.

Une machine à écrire pour musique

LONDRES — Une machine à écrire pour reproduire la musique a été mise au point après huit ans de recherches par M. Murray Parkor, conservateur de la Musicothèque de la "Australian Broadcasting Commission" de Victoria. Cette machine comporte deux claviers reliés qui permettent de reproduire la musique et les paroles. Récemment, grâce à l'emploi de cette machine, il a été possible à une agence australienne de fournir 80 exemplaires de l'Oratorio de Noël de Bach pour une somme très modique.

trois, enfant de M. et Mme Pierre-Paul Deschênes. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Gagné, de Sainte-Odille-sur-Rimouski, oncle et tante.

Le 29, Cécile-Aline, née le vingt-six, enfant de M. et Mme Maurice Doucet. Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Léon Belzile, de Saint-Fabien, oncle et tante.

Le 31, Horace-Gilles, né la veille, enfant de M. et Mme André Yorkell. Parrain et marraine, M. et Mme Horace Arseneault, de Natareth, cousin et cousine.

Baptêmes à St-Robert-Bellarmin

Août 1948

Le 7, Germaine-Ghislaine, née le 31 juillet, enfant de M. et Mme Guy Doucet. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Meunier, de Sainte-Marguerite-Marie, grands-parents.

Le 13, Joseph-Arthur, né le même jour, enfant de M. et Mme Isidore Lepage. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Geneau, de Sainte-Odille-sur-Rimouski.

Le 14, Jean-Pierre, né le même jour, enfant de M. et Mme Gérard Roy. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Roy, de Bic, grands-parents.

Le 15, Josette-Lise, née le douze, enfants de M. et Mme Ludger Caron. Parrain et marraine, Denis Poulin, de Québec, et Cécile Poulin, de Saint-Georges de Beauce, oncle et tante.

Le 15, Marguerite-Claudette, née la veille, enfant de M. et Mme Félicien Moisan. Parrain et marraine, M. et Mme Valérien Moisan, grands-parents.

Le 15, Albert-Gérald, né le treize, enfant de M. et Mme Albert Proulx. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Proulx, oncle et tante.

Le 17, Marie-Thérèse, née la veille, enfant de M. et Mme Isidore Charest. Parrain et marraine, M. et Mme Bénonie Côté, grands-parents.

Le 18, Marie-Micheline, née la veille, enfant de M. et Mme Lionel Gagnon. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Morneau, de Saint-Donat, grands-parents.

Le 22, Jean-Yvon, né le dix-huit, enfant de M. et Mme Georges Siros. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Dubé, oncle et tante.

Le 22, Claire-Louise, née la veille, enfant de M. et Mme Paul-Emile Michaud. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Michaud, de Natareth, grands-parents.



UN DÉPÔT D'UN DOLLAR...

PEUT VOUS LE PROCURER

Quel que soit l'objet de vos convoitises, cette caméra dernier cri sur laquelle vous avez l'oeil, une vacance plus luxueuse l'an prochain, un ameublement de salle à manger, une propriété—vous prenez un excellent moyen de vous le procurer en faisant un dépôt initial d'un dollar—dans un compte d'épargne à la Banque de Montréal.

Des milliers de nos bons clients ont ouvert un compte d'épargne par un dépôt initial d'à peine plus d'un dollar. Ils n'ont jamais regretté leur geste.

Entrez dans la famille de la B de M. Fixez-vous d'abord un objectif—puis commencez à épargner régulièrement. Vous serez surpris de la rapidité avec laquelle augmenteront vos économies. Rappelez-vous bien toutefois que c'est le premier dollar qui compte—le dollar qui vous crée un compte d'épargne à la B de M. Le jour indiqué pour le créer, c'est aujourd'hui.



BANQUE DE MONTRÉAL

SUCCURSALES à votre service dans les ENVIRONS

Succursale de Matane: R. AUDET, Gérant
Succursale de Mont-Joli: J. A. F. DROUIN, Gérant
Succursale d'Amqui: A. GIBEAULT, Gérant

La Première Banque au Canada... au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817



Jean-Marie GAUVREAU

FONDATEUR ET DIRECTEUR de la fameuse Ecole du Meuble, M. Gauvreau ouvre de nouvelles carrières aux jeunes Canadiens de talent, doués de goût et d'ambition. Il les prépare à des situations de premier rang dans l'industrie du meuble, une industrie nouvelle qui est en progression constante. Ses formes—dessin d'origine, ses courbes—sont enseignées sous toutes les formes de la tapisserie, de la céramique, de la sculpture, etc., et M. Gauvreau ouvre aussi dans chacun de ces domaines, de nouvelles carrières à l'élève le soucieux de l'utile artistique. En outre, on y trouve de plus en plus l'objectif est d'encourager les autochtones.



Né à Rimouski, M. Gauvreau fut le premier diplômé en ébénisterie de l'Ecole technique de Montréal; il est aussi diplômé de l'Université de Montréal. Il a étudié à l'Ecole des beaux-arts, et agit comme surveillant adjoint d'une fabrique de meubles à Beauharnois. A Paris, il fut le premier étranger à recevoir un diplôme du célèbre Collège technique Boule.



En 1930, premier chargé de cours d'ébénisterie à l'Ecole technique (il n'avait alors que trois élèves...), il forma bientôt, avec deux collaborateurs, une section de l'ébénisterie. L'Ecole du Meuble, fondée en 1935, a aujourd'hui un corps enseignant nombreux et talentueux; 225 élèves s'y rendent tous les jours et les cours du soir en comptent 300 autres.

Auteur de travaux qui font autorité, M. Gauvreau est membre de plusieurs sociétés savantes; il est secrétaire de la Société Royale du Canada (section française). Il dirige les cours d'histoire de l'art, à l'Université de Montréal, dont il détient un doctorat depuis 1942.



TEXTE PUBLIÉ PAR

Molson

(tiré d'une série de biographies illustrant la carrière de Canadiens-français bien connus dans le domaine des sciences, des arts ou de l'industrie.)

Le Canada... pays d'avenir

Le travail accompli par M. Gauvreau et ses collaborateurs a procuré à des centaines de jeunes Canadiens de nouvelles et fructueuses occasions de développer leurs talents—l'expansion industrielle de notre province. Ce développement est caractéristique de notre progression nationale. Dans tous les champs de l'activité humaine, le Canada offre à qui veut travailler de magnifiques possibilités.



PLUS 2¢ Taxes et Ordonnances de Guerre

5¢ ACHETENT ENCORE LA PAUSE QUI RAFRAICHIT



Demandez-le d'une façon ou de l'autre—les deux marques déposées veulent dire la même chose



Embouteilleur autorisé de Coca-Cola sous contrat avec Coca-Cola Ltd. ROYAL BOTTLING WORKS MONT-JOLI Téléphone 174

La souscription en faveur de l'Université s'ouvrira le 26 septembre

La souscription en faveur de l'Université Laval s'ouvrira le dimanche, 26 septembre. La nouvelle a été annoncée officiellement par le recteur Mgr F. Vandry, P.A., V.G., au cours d'une conférence de presse à laquelle assistaient M. Paul-Henri Guimont, président, et M. Jean-Marie Martin, président adjoint du Comité Exécutif de l'administration chargée d'organiser la souscription.

Les organisateurs de la souscription comptent recueillir dix millions de dollars qui serviront à la construction de la future Cité Universitaire et à la création d'un fonds spécial.

Le produit de la souscription servira d'abord à l'installation de la Cité Universitaire: achat de terrains, construction de chaussées et de trottoirs, pose de lignes électriques, de tuyauterie d'adduction d'eau, aménagement d'un système d'égoûts, d'un système de chauffage, érection de l'Ecole Forestière — (projet dont la réalisation est déjà commencée) —, de l'Ecole de Médecine, d'un Hôpital Universitaire, d'une Ecole d'Infirmières, d'un Institut des Sciences Physiques et Mathématiques, d'une Maison des Etudiants, d'un Centre Récréatif.

D'autre part, le quart de la somme recueillie durant la souscription sera placée; et le produit de ce placement servira à couvrir une partie des frais généraux de la future Cité Universitaire dont les besoins dépasseront ceux de l'Université actuelle. Depuis sa fondation, l'Université Laval n'a pu vivre que grâce à la générosité du Séminaire, du public et du gouvernement. Depuis 1852, le Séminaire a donné à l'Université \$9.150.000. En 1902 et en 1920, le public lui a versé \$2.366.000. Les subventions gouvernementales se sont élevées, depuis le début, à plus de \$6.500.000, dont \$637.320 en 1947.

Une somme ne dépassant pas \$500.000 sera, en outre, prélevée sur le produit de la souscription au bénéfice d'une Caisse des Pensions à l'usage des professeurs et du personnel de l'Université.

La souscription est méthodiquement préparée dans les provinces ecclésiastiques de Québec et de Rimouski. La première comprend: l'archidiocèse de Québec, le diocèse de Trois-Rivières, le diocèse de Nicolet, le diocèse de Chicoutimi, le diocèse d'Amos. La seconde province groupe: l'archidiocèse de Rimouski, le diocèse de Gaspé, le diocèse du golfe Saint-Laurent.

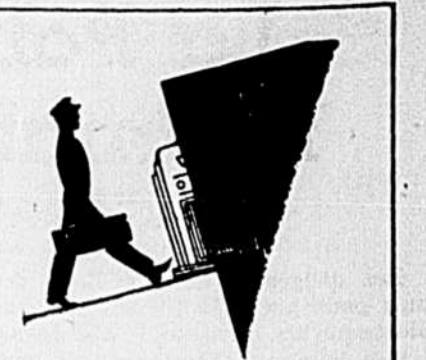
Les dons seront recueillis par deux organismes: le premier, dit des "Noms Réservés", aura pour mission de prendre contact avec les souscripteurs susceptibles de donner \$100 ou plus; le second, dit des "Paroisses", devra recueillir les souscriptions du public en général. Il est des heures décisives dans la vie des institutions comme dans la vie des hommes.

Laval en fait aujourd'hui l'expérience. Elle est arrivée à l'heure où il ne lui est plus possible de remplir sa mission sans faire appel à la générosité de tous ceux qui savent l'importance de cette mission. Cette mission sort du cadre national, à une envergure universelle... fait que mettent en lumière de nombreux témoignages étrangers. "Il nous faut justifier la confiance que les pays de culture française mettent en notre université, bastion de cette culture en Amérique", déclare Mgr Vandry qui rentre d'un voyage en France et qui fait ainsi allusion à une déclaration du directeur des Relations Culturelles de ce pays.

Puis le distingué recteur de Laval cite deux témoignages d'autant plus précieux qu'ils ont été rendus par des représentants d'une autre culture. Il s'agit de l'éloge qu'ont fait M. Thompson, le président de l'Université de la Saskatchewan, et M. McKenzie, le président de l'Université de la Colombie, éloges de l'enseignement diffusé par Laval et de son oeuvre civilisatrice.

Les populations de 580 paroisses canadiennes-françaises vont être appelées à souscrire en faveur de l'Aide à Laval à partir du 26 septembre. Et les municipalités elles-mêmes pourront faire leur part, le gouvernement de la province leur en ayant donné l'autorisation en faisant adopter par le parlement le projet de loi No 49.

La réponse du public à l'appel des organisateurs de la souscription ne décevra pas l'attente de ceux qui ont foi en l'oeuvre de Laval.



RADIO GRINCHEUX

Réparations de toutes sortes exécutées par nous avec soin et habileté. Appelez 576 et nous irons chercher votre radio. Il en coûte peu pour avoir un radio qui vous donnera le maximum de rendement.

J.-ROGER DUBE

Technicien en radio 23b de la Cathédrale, C.P. 511 RIMOUSKI

Détente avec



... il est si délicieux ! ... il vous satisfait tellement !

"Pepsi-Cola" et "Pepsi" sont les marques enregistrées au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited.

Un état dont l'indépendance se manifeste bien différemment de la nôtre

Bien que membre du Commonwealth, l'Irlande du Sud use de son autonomie et de sa souveraineté comme nation en fonction de ses intérêts, de ses aspirations et de ses besoins, avant de tenir compte des intérêts et des directives britanniques.

Interviewé à Montréal par Pierre Laporte, pour le "Devoir", le président Costello définit franchement, sans détours, les positions de son pays.

L'Irlande du Sud (heureux pays) peut s'enorgueillir d'avoir à sa tête un premier ministre fierement indépendant, héritier spirituel de tout un peuple qui a lutté pendant des siècles pour atteindre à la liberté politique, à la liberté religieuse, à la liberté ethnique.

Pour M. Costello, que nous avons interviewé pour nos lecteurs, hier soir, le mot "liberté" a plus qu'un sens académique; ce n'est pas simplement un mot écrit au hasard d'un statut ou qu'on prononce aux jours de grandes fêtes. Pour lui c'est une réalité concrète, qui n'a de valeur que dans la mesure où on le retrouve dans la vie quotidienne de l'Irlande.

M. Costello nous a parlé hier soir de l'Irlande "souveraine, indépendante et démocratique". Il l'a fait en termes sobres, en pesant bien ses mots, avec une conviction qui nous a fait chaud au cœur. Il représente vraiment un peuple qui a longtemps désiré l'indépendance et qui en savoure aujourd'hui les moindres fruits.

Nous avons préparé quelques questions à l'adresse de M. Costello. Certaines d'entre elles étaient de brûlante actualité et auraient effrayé plus d'un politicien "à l'eau de rose". M. Costello n'a pas été effarouché; au contraire, il a écouté les questions avec une attention extrême, en a fait répéter quelques-unes qu'il n'avait pas exactement saisies et il a donné des réponses claires, nettes, catégoriques.

Nos lecteurs prendront connaissance avec intérêt des questions et des réponses.

Première question: La neutralité dans le dernier conflit a-t-elle nuí à l'Irlande?

Réponse: "Pas du tout. Notre commerce avec les autres nations n'en a nullement été affecté. Même au point de vue politique l'affaire est déjà totalement oubliée. Les autres nations ont compris notre point de vue... et ne nous tiennent pas grief de notre neutralité."

Deuxième question: Advenant une autre guerre, l'Irlande restera-t-elle neutre?

Réponse: "Comment pourrions-nous le savoir? Les circonstances influenceront nécessairement sur notre décision. Une seule chose est certaine: nous déciderons de la paix ou de la guerre en fonction des intérêts de l'Irlande et seulement en fonction de ces intérêts. C'est le Parlement qui décidera et c'est lui seul qui sera appelé à apprécier jusqu'à quel point les intérêts de l'Irlande seront affectés par une guerre mondiale."

Troisième question: Existe-t-il des divergences de vues entre votre gouvernement et l'ancien gouvernement DeValera relativement aux relations avec l'Angleterre?

Réponse: "Aucune. Le parti de M. DeValera et le nôtre se séparent sur des questions de politique intérieure: sociale, ouvrière ou autres. Au point de vue international, nous avons exactement les mêmes aspirations et la même attitude."

Quatrième question: Recevez-vous des immigrants et dans l'affirmative leur accordez-vous les mêmes privilèges qu'à vos propres citoyens?

Réponse: "Nous recevons des immigrants. Ceux qui viennent des pays britanniques reçoivent le même traitement que chez vous au Canada. Les autres sont considérés comme des étrangers."

Cinquième question: Tout citoyen britannique est-il automatiquement un citoyen irlandais?

Réponse: "Pas du tout. Un Britannique doit comme toute autre personne acquérir la citoyenneté irlandaise. Cela implique un séjour de quelques années et d'autres conditions tout à fait précises. Le Britannique est tout simplement considéré, à son arrivée, comme un "étranger privilégié". Il doit acquiescer à la citoyenneté irlandaise."

Sixième question: Comment l'Irlande traite-t-elle ses minorités religieuses?

Réponse: "La liberté religieuse est garantie à tout le monde par la Constitution. Ce n'est pas un vain mot. Toutes les écoles de l'Irlande sont également libres et subventionnées par le gouvernement. Les sommes d'argent sont distribuées au prorata des besoins, sans distinction aucune."

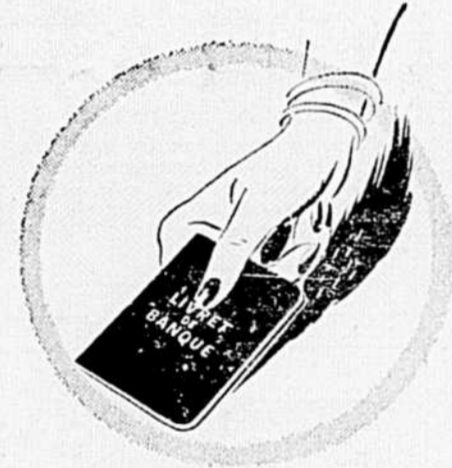
Septième question: L'Irlande est-elle une république; est-ce un Dominion?

Réponse: "Ce n'est pas un Dominion. En droit et en fait c'est une nation souveraine, indépendante et démocratique. Elle agit nationalement et internationalement comme le commandent ses intérêts, ses aspirations et ses besoins."

Nos lecteurs apprécieront la franchise des réponses. De M. Costello nous garderons le souvenir d'un homme d'Etat dans toute la force de l'expression. Il n'a qu'un désir: servir son pays, le rendre toujours plus indépendant, plus libre. Puisse son exemple être enfin suivi chez nous.

"Le Devoir".

Advertisement for Anselme Côté & Fils, Ltée, featuring a woman with a radio and text: SERVICE DE REPARATION de RADIOS, PHONOGRAPHES, ACCESSOIRES ELECTRIQUES. 81, de la Cathédrale, RIMOUSKI.



On ne prête Jamais ce livre

Ce livre vous raconte l'histoire la plus intéressante qui soit au monde, surtout si vous êtes du nombre des épargnants.

Cette histoire, vous pouvez la traduire de diverses façons: les vacances qui viennent, l'éducation de vos enfants, des choses pour la maison, une plus grande sécurité...

Mais vous ne laissez jamais voir votre livret même à vos amis intimes. Les chiffres qu'il contient sont un secret que seuls vous et votre banque connaissez, et votre banque le garde scrupuleusement.

CETTE ANNONCE EST COMMANDITÉE PAR VOTRE BANQUE

Advertisement for Enterprize electric stoves, featuring a woman and a stove, with text: On réussit à TOUT COUP avec un Enterprize. Sur un poêle Enterprize, on ne peut faire que de la bonne cuisine...



No. 6140 Poêle électrique Enterprize à dessus formant table. La qualité éprouvée d'Enterprize se retrouve dans tous ses produits: poêles électriques ou au gaz, charbon, bois ou huile; fournaises au charbon ou à l'huile.

RIEN NE PEUT REMPLACER Enterprize THE ENTERPRIZE FOUNDRY CO. LIMITED, SACKVILLE, N.B.

La Politique internationale

par Maurice Dagenais de la British United Press

Les dirigeants de sept Etats de l'Allemagne occidentale se sont réunis pour préparer les lois fondamentales qui régiront la fédération économique de la nouvelle Allemagne de l'ouest.

Ces hommes d'Etat se sont réunis dans la ville universitaire de Bonn, en Rhénanie. C'est ainsi que les Allemands ont répondu aux Russes qui les priaient de rejeter le projet de fédération germanique comme condition pour abolir le blocus de Berlin.

Entre-temps, se sont poursuivis les pourparlers entre les quatre gouverneurs militaires d'Allemagne à Berlin ainsi que les négociations des diplomates des puissances occidentales avec Molotov, à Moscou. Il appert, toutefois, que la crise la plus aiguë soit maintenant passée et que les puissances en viendront à une entente qui évitera la guerre armée. Dès la fin de la semaine dernière on prévoyait que les Russes lèveraient le blocus de Berlin et que les trois puissances occidentales maintiendraient l'occupation de leurs secteurs de la capitale allemande.

Les observateurs se sont demandés ce que les occidentaux offriraient aux Russes pour maintenir leur autorité à Berlin, pour continuer leur projet de fédération en Allemagne occidentale tout en faisant abolir le blocus soviétique.

On a concédé que les Alliés renonceraient à leur propre monnaie dans leurs secteurs de Berlin et adopteraient le mark émis par les autorités soviétiques. Toutefois, il appert que ce qui a le plus contribué à faire modifier par les Russes leur attitude intransigeante est le fait que les Alliés de l'ouest avaient imposé leurs propres restrictions sur les envois en zone soviétique.

Les Russes ont particulièrement souffert de cette mesure parce qu'ils ont besoin des matières premières que fournissent les zones occidentales.

Les Alliés ont consenti à accepter le mark soviétique pour toute la ville de Berlin, mais ils ont refusé de laisser les Russes diriger l'administration de Berlin ou les entreprises de l'ouest de la ville en surveillant leur production, leur politique ouvrière, leurs ventes et en les menaçant de geler ou supprimer leurs comptes de banque.

L'acceptation du mark soviétique représente une défaite pour les Alliés de l'ouest, pour plusieurs Allemands ainsi que certaines compagnies américaines faisant affaires à Berlin. Ces entreprises ont supplié les autorités alliées de ne pas accepter le mark soviétique.

Il n'est pas encore possible de savoir quelles garanties sur le mark soviétique ou sur le crédit les Etats-Unis recevront lorsque le mark occidental sera retiré du marché de Berlin et que le blocus sera levé.

On dit que les Etats-Unis, la France et l'Angleterre devront payer un prix plus élevé encore pour faire abolir le blocus de Berlin. Ils devront fournir une grande quantité de charbon de la Rhur qui sera utilisée dans la zone d'occupation russe.

Il appert que dans ce conflit aucune des parties intéressées n'a atteint tout son objectif, mais il est aussi évident que l'on a réussi par ailleurs à éviter un conflit. Les deux parties en cause se sont rendu

compte qu'elles ne pouvaient pas céder mais, en même temps, qu'elles ne pouvaient pas pousser leurs exigences plus loin.

Mais, que représente cette situation pour l'avenir? Il est possible que la Russie se replie dans un grand isolement qui l'a caractérisé à la suite des guerres de Napoléon et durant les quinze premières années de régime soviétique.

Un front uni de la France, des Etats-Unis et de l'Angleterre pourrait fort bien pousser la Russie à cet isolement.

Le nouveau bloc de l'Europe occidentale préconisée par la France pourrait engendrer une doctrine Monroe qui déclarerait le communisme une "doctrine asiatique". Une telle doctrine proclamerait également que l'Europe occidentale et l'Amérique ne toléreraient pas que le communisme s'avance davantage vers l'ouest tout comme les Etats-Unis ont proclamé, il y a cent ans, qu'ils ne permettraient pas aux régimes royalistes et féodaux d'Europe d'avancer plus à l'ouest.

Chronique Syndicale Grande victoire syndicale à Sayabec

\$1.00 par jour d'augmentation à compter du 1er juillet 1948.— Conciliation et arbitrage à Cap-Chat.— Signature d'une convention de travail chez Michaud, Enr.— Demande d'un conciliateur pour les employés du Théâtre Cartier.

(Communiqué)

Les employés de l'Industrie du Bois de Sayabec travaillant pour Fenderson, Ltd., viennent de voir se terminer les négociations d'une importante convention collective de travail qui leur accorde plusieurs améliorations, dont la plus importante est sans contredit une augmentation de salaire de \$1.00 par jour (\$26.00 par mois) rétroactive au 1er juillet 1948. Les employés bénéficieront, en plus, d'un bonus de production; l'Employeur accorde à tous les employés 1.4 d'heure dans l'avant-midi et 1.4 d'heure dans l'après-midi pour fumer. Plusieurs autres clauses du contrat prévoient des mesures de sécurité et de bonne entente entre les deux parties.

Cet heureux dénouement avait nécessité plusieurs séances de négociations où l'Employeur et le Syndicat ont fait valoir leur point de vue. Il va sans dire que l'Employeur n'a pas tout de suite consenti à accorder l'augmentation de salaire demandée par l'organisation syndicale. Mais, devant l'attitude énergique et la détermination des représentants des employés, l'Employeur a consenti à accorder une augmentation.

Il faut louer ici l'esprit de discipline et d'union dont les employés ont fait preuve au cours des négociations. Ils ont fait confiance à leur Syndicat et celui-ci, fort de l'appui de quelques centaines d'ouvriers, n'a rien négligé pour avoir gain de cause. L'on peut considérer ces résultats comme une importante victoire syndicale dont le mérite va principalement aux officiers du Syndicat et à la Fédération Nationale Catholique de l'Industrie du Bois Ouvrier, qui a assisté le Syndicat durant tout le cours des négociations. M. Edgar Santerre, président du Syndicat local, mérite une bonne part des réalisations présentes. Malgré les difficultés du début, tous les officiers ont montré beaucoup de persévérance et de ténacité dans le recrutement et le Syndicat a été fondé sur des bases solides.

A Cap-Chat

Les employés de l'Industrie du Bois de Cap-Chat travaillant pour Richardson Co. ont, eux aussi, entrepris des négociations avec la Compagnie aux fins de conclure une convention collective de travail. Malgré de nombreuses séances de négociations, la partie ouvrière s'est butée à un refus catégorique de la part de l'Employeur devant les demandes du Syndicat. Cependant, le Syndicat ne laissera pas tomber aussi facilement les légitimes revendications des ouvriers. Ceux-ci sont fermement résolus à mener à bon terme les négociations pour obtenir un contrat de travail. C'est pourquoi ils ont immédiatement demandé un conciliateur au Ministère du Travail.

Les employés de l'Industrie du Bois de Cap-Chat ne fléchiront pas et ils ont l'appui de tous leurs confrères syndiqués de l'Industrie du Bois. Devant l'attitude de la Compagnie et son refus d'accorder toute augmentation à des salaires parfaitement dérisoires, les ouvriers feront valoir leurs droits par les meilleurs moyens. C'est là la décision du Syndicat de l'Industrie du Bois de Cap-Chat aidé dans cette affaire par la Fédération Nationale Catholique de l'Industrie du Bois. La Compagnie doit désormais compter avec des ouvriers syndiqués, plus forts pour obtenir justice et pour faire valoir leurs droits légitimes en face de l'exploitation.

Les employés du Commerce de Rimouski

Une autre convention de travail a été signée samedi dernier chez Michaud, Enr., marchand de Rimouski. Le Syndicat n'a pas dû recourir à la conciliation et des négociations directes entre le Syndicat et l'Employeur ont suffi. C'est M. Adrien Michaud, propriétaire de l'établissement, qui a négocié avec le Syndicat. Les clauses sur lesquelles on s'est entendu sont tout à l'honneur de l'Employeur, qui a plus d'une fois au cours des négociations manifesté son désir de coo-

pérer afin d'assurer aux employés de la sécurité et un salaire vital.

Au Théâtre Cartier

Il y a bien près d'un mois que des négociations sont entreprises au Théâtre Cartier avec M. Pierre Madore qui administre cette firme théâtrale. Tous les employés ont adhéré au Syndicat et demandent aujourd'hui un contrat de travail avec une augmentation de salaire. M. Madore vient de faire savoir au Syndicat qu'il n'y a pas d'avantages réels pour les employés à se syndiquer. Il appert, selon M. Madore, qu'il n'est pas dans l'intérêt des employés ni de l'Employeur d'avoir une convention collective. Il n'est pas vrai que les employés du Théâtre Cartier ont des "conditions de travail et des salaires justes et raisonnables". Bien plus, les conditions de travail et les salaires actuels sont injustes et déraisonnables. Et c'est là la raison principale pourquoi les employés se sont syndiqués. Ceux-ci, contrairement aux prétentions de M. Madore, ont les meilleures raisons du monde de donner leur adhésion à une organisation syndicale catholique de préférence à toute autre. Si le fait d'être dans le Syndicat oblige maintenant l'Employeur à traiter avec l'organisation des employés, ce n'est là ni un mal, ni une anomalie, même si le projet de convention de travail dérange quelque peu l'Employeur en l'empêchant de spéculer à sa guise sur les employés.

Le Syndicat demandera donc un conciliateur au Ministère du Travail et suivra toutes les procédures permises par la loi pour obliger l'Employeur à traiter avec ses employés en ce qui a trait à leur salaire et à leurs conditions de travail.

Les employés du Théâtre Cartier ont l'appui des centaines de syndiqués de la ville de Rimouski. A l'instar de plusieurs autres, ils veulent être protégés par une convention de travail, ils veulent la sécurité dans leur travail, ils veulent un salaire vital pour leur travail. L'Employeur n'a certes pas maltraité ses employés dans le passé. Mais il leur a refusé des augmentations à leurs salaires, qui sont actuellement ridicules si on les compare à d'autres dans le même genre de travail. C'est l'intention de l'organisation syndicale d'agir de telle sorte en cette affaire que sera prouvée la force de l'organisation syndicale catholique lorsqu'il s'agit d'assurer aux travailleurs la justice avec la reconnaissance de leurs droits.

N.-D. du S.-Coeur

Les Quarante-Heures

Une température splendide a favorisé l'assistance de nombreux paroissiens aux exercices religieux des Quarante-Heures, dont l'ouverture eut lieu samedi le 4 septembre pour se terminer lundi matin. Jésus-Hostie, dans le riche ostensor au maître-autel décoré d'abondantes fleurs blanches et or, était des plus impressionnants. De belles bannières décoraient le choeur et au pied du maître-autel des fleurs naturelles de toute beauté au parfum suave étaient disposées artistement; dans toute l'étendue du choeur, des lumières nombreuses aux couleurs variées resplendissaient.

M. et Mme McNicole et leurs fillettes Pierrette, Francine et Lise, de Jonquières, sont partis après quelques semaines passées chez Miles Maria et Bernadette Bélanger.

Mlle Marie-Paule Langis est partie pour une promenade à Montréal et St-Damien, l'invitée de parents et amis.

Mlle Gaby Pérusse est de retour d'une promenade aux Etats-Unis; à Island-Pond, elle est allée visiter l'exposition de Sherbrooke.

Mlle Marie-Paule Roy est partie pour Québec.

M. Pitre Parent, de Island Pond, est en visite dans les familles Emmanuel Parent et Pérusse-Sirois.

Mme Adélaïde Rousseau est de retour d'un voyage aux Etats-Unis; à Dery, N.H., elle est allée reconduire ses jeunes filles que depuis quatre ans y poursuivent des études bilingues; elle était accompagnée de son fils Paul et de sa fillelette Denise. M. Louis-Philippe Pineau leur a fait faire le voyage en automobile.

Mlles Henriette et Jeannine Roy, de Drummondville, sont venues en visite chez leur tante Mme Jules Thibault.

Mme Wilfrid Patry est allée vendredi, le 3 septembre, avec son petit-fils Jean-Claude, à Trois-Pistons.

Mariages à Rimouski

Le 7 août, M. Oscar Ouellet, fils de M. Zénon Ouellet, de Rimouski, et Mlle Thérèse Beaulieu, fille de M. et Mme Philadelphie Beaulieu, de Price.

Le 16, M. Maurice Peatros, fils de M. et Mme Trucheart Peatros, de Pitsburg, et Mlle Liberté Langevin, fille de M. et Mme Henri Langevin, de Rimouski.

Le 17, M. Francis Blair, de Rimouski, fils de M. Foster Blair, de Truro, N.E., et Mlle Rachel Lebel, fille de M. et Mme Antonio Lebel, de Rimouski.

Le 18, M. Alfred Proulx, fils de M. et Mme Alfred Proulx, de Ste-Odille, et Mlle Cécile Leclerc, fille de Mme Louis-B. Leclerc, de Rimouski.

Le 18, M. André-Albert Ross, de Rimouski, fils de M. et Mme Noël Ross, de Sayabec, et Mlle Gilberte Fillion, fille de Mme J.-B. Fillion, de Rimouski.

Le 21, M. Adélme Proulx, fils de M. et Mme Arthur Proulx, de St-Anaclet, et Mlle Thérèse Ross, fille de M. et Mme J.-B. Ross, de Rimouski.

Le 21, M. André Dechamplain, fils de M. et Mme Joachim Dechamplain, de Rimouski, et Mlle Thérèse Vézina, fille de M. Eugène Vézina, de Rimouski.

Le 23, M. Yvon Desjardins, fils de M. et Mme Auguste Desjardins, de St-Robert, et Mlle Rita Desrosiers, de Rimouski, fille de M. et Mme Joseph-A. Desrosiers, de Ste-Flavie.

Le 28, M. Roger Ouellet, de Rimouski, fils de M. et Mme Théophile Ouellet, de St-Léon-le-Grand, et Mlle Jeanne d'Arc Bouchard, fille de M. et Mme Albert Bouchard, de Rimouski.

Le 28, M. Jean-Paul Bérubé, fils de M. le juge Léo Bérubé, de Rivière-du-Loup, et Mlle Monique Moreault, fille de Mme L.-J. Moreault, de Rimouski.

Congrès de l'Association Forestière à Tadoussac

En vue de la préparation du 2ème congrès provincial de l'Association forestière québécoise qui aura lieu l'an prochain, cette Association tiendra cette année des congrès régionaux dans les dix régions économiques de la province où des sections de cette Association fonctionnent. Ces congrès coïncident avec le 3ème anniversaire de fondation de chacune des Associations régionales. Le premier de la série eut lieu à Tadoussac, les 28 et 29 août. Plusieurs personnes, dont MM. François Lapointe, de Tadoussac, Laurent Bissin, de Grandes-Bergeronnes, P. H. Potvin, de la Malbaie, Lauréat Maltais, de Sault-au-Mouton, Marcel Tremblay, de Tadoussac, Gérard Guay, de Rivière-Portneuf, etc., ont assisté à ces assises. Le président provincial de l'Association forestière, M. Georges Maheu, de même que le fondateur de l'Association, M. Omer Lussier, et le gérant provincial, M. J. A. Breton, s'étaient rendus à Tadoussac à cette occasion.

Le principal point à l'étude fut la lettre pastorale de Mgr N. A. Labrie, sur la forêt. Dans une région comme la Côte Nord, la forêt est très importante et le rôle de l'Association forestière est de faire com-

prendre à la population qu'elle doit prendre tous les moyens possibles de la conserver. Le thème de ce congrès était: L'Association forestière de la Côte Nord: ses oeuvres, son programme. Au nombre des réalisations depuis cinq ans, suivant le rapport du gérant, on note la publication d'un bulletin spécial sur la forêt, la formation de neuf Clubs 4-H, des campagnes de protection et de conservation des forêts, vues animées, fêtes d'arbres, etc.

Nazareth

M. l'abbé Elie Beaulieu, qui remplace M. le curé Lebrun, a fini la visite de notre paroisse. Celle-ci compte 1576 âmes, 301 familles, 1072 communicants, 404 non-communicants. La quête de la visite a rapporté \$829.23.

Etaient en visite chez M. Georges Guy et autres parents de Nazareth: Mlles Odette Guimond et Marie-Paule Lemieux, de Chicoutimi.

M. et Mme Théo. Ross, de Modina, N.Y., étaient récemment en visite chez M. Xavier Thibault, de Nazareth. Mme Thibault et son frère ne s'étaient pas revus depuis 42 ans.

L'Ecole primaire supérieure de Riv.-du-Loup sera inaugurée le 12

L'hon. M. Omer Côté, secrétaire provincial, se rendra à la Rivière-du-Loup, le 12 septembre, pour prendre part à l'inauguration solennelle d'une nouvelle école primaire supérieure, dotée d'un superbe laboratoire de chimie. Il s'agit d'une construction absolument moderne, dont le coût est de plus de \$200,000. L'édifice aura un éclairage de tout premier ordre et sera entièrement à l'épreuve du feu. Les Frères des Ecoles Chrétiennes en auront la direction. Le gouvernement provincial a accordé une souscription très substantielle pour la construction de la nouvelle école. Le nouveau député du comté, M. Roméo Gagné, ainsi que les représentants de l'autorité religieuse et de divers corps publics, prendront part à la cérémonie du 12 septembre.

Les élèves qui s'inscriront à la nouvelle école de Rivière-du-Loup pourront suivre le cours commercial et scientifique.

Le NETTOYAGE de
manteaux, de paletots, de complets de costumes (laine et tweed) et de tentures est strictement garanti par
SANTONE
Tél. 564. — 318 rue St-Germain
RIMOUSKI, P.Q.

Demandez KIST



C'est le choix des Connaisseurs!

Le dernier mot en fait de rafraîchissement. Assoiffé? Demandez **KIST**

Embouteilleur **HENRI JACOB RIMOUSKI**

SOURDS

VOYEZ LE NOUVEAU **Belletone**

Plus Petit - Plus Léger - Plus Puissant Que Jamais.

Si petit... si léger que vous en sentez à peine le poids... si puissant... si fidèle que vous entendez distinctement une conversation à voix basse. Essayez-le avec son moule d'oreille régulier ou dissimulé.


LE "BELLETONE" EST LE PLUS PETIT APPAREIL AU MONDE

Démonstrations gratuites à domicile ou au bureau. Demandez la brochure "L" gratuite.

E. VEZINA

65 Lafontaine Téléphone 4013
RIMIERE-DU-LOUP C. P. 57-A

VOUS SEREZ TOUJOURS BIEN SERVIS AU Garage Dechamplain NAZARETH



LA SAUVEGARDE

COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

Fondée en 1903

\$105,000,000.00 D'ASSURANCE EN VIGUEUR

ASSURANCE POUR TOUTE LA FAMILLE

M. DAVID OUELLET

Gérant de district du Bas St-Laurent

109, rue St-Germain. — RIMOUSKI.

LEOPOLD VEZINA

Agent spécial

138, rue St-Jérôme. — MATANE.

Pour celui qui voudrait s'établir un beau commerce

Magasin à vendre de 30 x 50 avec maison privée 24 x 26 à deux étages, avec le stock du magasin environ \$12,000, garage.

Belle propriété dans le village, 2 minutes de la gare. 5 minutes de l'église, commerce établi depuis 40 ans. Cause abandon des affaires.

Bargain pour un prompt acheteur. S'adresser au Progrès du Golfe.

Envoyez-lui des fleurs!

Pour lui dire votre amour, il n'y a pas d'autres présents plus appréciés ni plus vivants.



Au BOSQUET FLEURI

Bernadette Tremblay, propriétaire

A Rimouski, 179 rue Notre-Dame, Tél. 379
A Mont-Joli, 100 Blvd. Jacques-Cartier, Tél. 100
A Matane, rue St-Christophe, Tél. 4-8-3

Succession L.-P. Joubert fils SAYABEC

A VENDRE

A. Magasin général. Ouvert depuis 50 ans. Très bon chiffre d'affaires.

B. Limites à bois comprenant lots patentés. Moulin à scie pour tous genres de bois: bardeaux, lattes, épinette, merisier, bouleau, etc. Equipement complet nécessaire aux opérations forestières:

- Tracteur CARTERPILLAR R.D.7
- 30 sleighs de tracteur.
- Scie mécanique à gazoline pour couper dans la forêt.
- 5 camions "3 tonnes".
- Chevaux et voitures. Ecurie.
- Boutique de forge, glacière et hangar. — De plus, maison de pension.

N.-B.: Le tout situé au moulin avec cour à bois.

C. Plusieurs résidences privées situées dans le village de Sayabec, comprenant poste de commerce. Fermé dans le village.

D. Cour à bois avec voie d'évitement privée située à la Station, sur la voie du C.N.R.

E. Bois de chauffage à la corde, barreaux, etc.

F. Machinerie à glace pour opération mécanique. Le tout pour livraison immédiate.

S'adresser à:

CHARLES JOUBERT, procureur,
à Sayabec ou à 81 rue St-Pierre, Québec.

DECES

A Trois-Pistoles est décédée, lundi, Mlle Eugénie Langlais, à l'âge de 82 ans.

Val-Brillant

Mort accidentelle. Mercredi, le 7, est décédé, à l'hôpital de Rimouski, Marcel Saucier, âgé de 11 ans.

Professions des membres de l'Assemblée Législative

Le président général des élections dans la province de Québec, M. François Drouin, C.R., a terminé la compilation des résultats officiels de la dernière consultation populaire et tous les candidats élus ont été proclamés officiellement députés.

- Avocats 20
Cultivateurs 10
Marchands 10
Médecins 8
Industriels 8
Agents d'assurance 7
Notaires 4
Comptables 4
Agents 3
Pharmaciens 2
Employés du chemin de fer 2
Rentiers 2
Négociants 2
Garagistes 1
Pharmacien-chimiste 1
Bourgeois 1
Vendeur d'autos 1
Boucher-épiciier 1
Agronome 1
Camionneur 1
Entrepreneur 1
Pilote 1
Commerçant 1
Commerçant de bois 1
Fourreur 1

cC mhm rhfr rfr

St-Ulric

Nous souhaitons la bienvenue à notre co-paroissien M. l'abbé Aldéric Antelil, qui a été nommé vicaire à St-Ulric.

Le 29 août, le Rév. Père Blais, O.M.I., a parlé, aux messes de 7h. 30 et de 9h. 30, en faveur de ses missions du Basutoland.

Le 6 septembre, ont eu lieu les funérailles de Mlle Anne-Marie Ouellet, décédée à l'hôpital de Rimouski où elle était hospitalisée depuis un an.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Charles Morin et le service fut chanté par M. le vicaire Aldéric Antelil.

Alice Simard. La bannière, suivie des Enfants de Marie, en tête du cortège funéraire, était portée par M. Jean-Yves Michaud, cousin de la défunte, et par M. Ghislain Gendron, tandis que les cordons étaient portés par Mlle Luce Ouellet, cousine, Colette Fournier, Ghislaine Paquet et Dolores Desrosiers.

Feu Anne-Marie Ouellet laisse dans le deuil son père et sa mère M. et Mme Joseph Ouellet (Corinne Michaud), ses sœurs Dorilla (Mme Roland Binet, de La Tuque), Simone (Mme Fernando Desrosiers), Mlle Dorothée et Juliette Ouellet, de St-Ulric, ses frères Marcel, Hervé, Odilon, Vianney et Jean-Paul Ouellet, de St-Ulric.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Soumissions demandées pour l'église de Sainte-Blandine

La Fabrique de Sainte-Blandine demande des soumissions pour l'église de cette paroisse. Un dépôt de 10% devra accompagner la soumission.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 3 heures p.m., (heure avancée de l'Est), le mercredi 22 septembre 1948, des soumissions pour la construction d'un quai en eau profonde à Blanc-Sablon, comté de Saguenay, P.Q., lesquelles soumissions doivent être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots "Soumission pour quai, Blanc-Sablon, P.Q."

On peut prendre connaissance des plans, du blanc de contrat et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du Ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional, bureau de poste, Québec, P.Q., et au bureau de poste de Montmagny, P.Q.

Remarque. Le ministre fournira, sur demande faite au soussigné, les plans et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt de banque visé fait à l'ordre du ministre des Travaux publics.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministre et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministre et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministre et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministre et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministre et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministre et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministre et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

J.-A. GENDREAU, O.D.

BUREAUX: AMQUI -- 2ème lundi du mois, Hôtel Langis; MONT-JOLI -- 1er lundi du mois, Hôtel Champlaine; MATANE -- 1er mardi du mois, Hôtel Simard; TROIS-PISTOLES -- 1er jeudi du mois, de 9 h. à midi, Hôtel Trois-Pistoles.

PETITES ANNONCES

Le Progrès du Golfe

Publié par LA COMPAGNIE DU PROGRES DU GOLFE; Bureau: 149, rue St-Germain RIMOUSKI; Abonnement: \$1.00 par année \$1.50 par année à l'étranger

AVIS

A partir de ce jour, je ne me tiens responsable d'aucune dette contractée en mon nom par ma femme, Rita Bélanger, Clovis Lavoie, 410 rue St-Germain, Rimouski.

DETAILLANTS de marchandises sèches demandés. S'adresser à L. Bruger & Compagnie, 5772 St-Laurent, Montréal 14, P.Q.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 3 heures p.m., (heure avancée de l'Est), le mercredi 15 septembre 1948, des soumissions pour la reconstruction du quai de Montmagny, comté de Montmagny, P.Q., lesquelles soumissions doivent être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots "Soumission pour quai, Montmagny, P.Q."

On peut prendre connaissance des plans, du blanc de contrat et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du Ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional, bureau de poste, Québec, P.Q., et au bureau de poste de Montmagny, P.Q.

Remarque. Le ministre fournira, sur demande faite au soussigné, les plans et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt de banque visé fait à l'ordre du ministre des Travaux publics.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministre et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministre et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministre et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministre et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministre et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministre et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministre et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

"FAITES-VOUS CRAVATER"

Envoyez-nous de une à six cravates qui ont cessé de vous plaire. Vous recevrez rapidement, contre paiement d'un dollar, le même nombre d'autres cravates remises à neuf que l'on nous aura adressées de la même façon.

ATTENTION: A ceux qui souffrent d'eczéma, maladie du foie, diabète, épilepsie, étourdissements, d'engourdissements et de malaise général, prenez un traitement du fameux tonique "Matonol" qui est fait d'un procédé spécial d'extraits de racines et d'écorces et vous aurez entière satisfaction.

SOLLICITEURS D'EXPERIENCE

Notre organisation vous permettra de bâtir rapidement votre propre commerce et vous assurera un très gros revenu si vous avez déjà de l'expérience dans la sollicitation à domicile.

AGENTS ou PERSONNES désireux de se créer un revenu additionnel sont priés de communiquer avec "Les Agences DOREX, Enrg.", B.P. 226, Therville, P.Q. - Cartes de souhaits pour toutes les occasions - Profits très intéressants.

A louer

Chambres à louer, avec pension si désiré. S'adresser à 26, rue St-Paul, Tél. 697, Rimouski.

A vendre

A vendre pour cause de départ. Maison neuve près du quai de Rimouski Est. Libre à l'acheteur. S'adresser à Hormidas Trépanier, Rimouski, Tél. 342-m-6.

LOGEMENT DEMANDE de préférence sur rue centrale, 6 ou 7 pièces. S'adresser à C.E. Lavoie, 31 St-Ursule, Tél. 722, Rimouski.

PRESSEUR DEMANDE Presseur d'expérience demandé pour nettoyage à sec. Bon salaire. S'adresser à Le-may Service Système, Bale-Comeau, ou au Service Sélectif.

A LOUER. Bureaux, chambres ou studios. Immeuble chauffé et très confortable. S'adresser à 99 rue de l'Évêché, Rimouski, Tél. 164.

BONNE CHAMBRE chauffée à louer. S'adresser à 287 rue St-Germain, chez Mme J.-B. Fillion.

MAISON A VENDRE 14 pièces, peut être divisée pour deux logements. Située en face du Curb, 410 rue St-Germain. S'adresser à Clovis Lavoie sur les lieux ou appeler Tél. No. 795-w.

A VENDRE FRIGIDAIRE à crème glacée, grandeur 2 trous, en bonne condition. S'adresser à Charles B. Bournier, 61 rue St-Jean-Baptiste. Tél.: 641, Rimouski.

Le monument employé pour marquer le lieu du dernier repos de quelqu'un qui est cher à la mémoire peut être pour toujours un souvenir de qualité et de beauté.

Nous aimerions vous montrer plusieurs magnifiques dessins.

BEAUDET & FRENETTE, LTEE MONT-JOLI

Le NETTOYAGE de manteaux, de paletots, de complets, de costumes (laine et tweed) et de tentures est strictement garanti par

SANITONE Tél. 564, — 318 rue St-Germain RIMOUSKI, P.Q.

NOTAIRES

Eudore Couture

Licencié en droit NOTAIRE; Bureaux: Immeuble Gilbert, 144 rue de l'Évêché, tél. 168; Domicile: 319, rue St-Germain, tél. 367; RIMOUSKI

Gleason Belzile & Ronaldo Rabouin

NOTAIRES; Cessionnaires du greffe de L. de G. BELZILE (1895-1933); Édifice Banque Canadienne Nationale; RIMOUSKI, P. Q.

AVOCATS

Asselin & Asselin

AVOCATS; R.E. Asselin, LL. L. - Dérome Asselin, B.A.; Bureaux: 158 de l'Évêché RIMOUSKI

Gagnon & Gagnon

AVOCATS; Paul-Emile Gagnon, C.R. Gilles Gagnon; Immeuble de la Cie de Pouvoir RIMOUSKI

Casgrain & Tessier

AVOCATS; Hon. Perrault Casgrain, C.R. Maurice Tessier, LL. L.; Immeuble BANQUE CANADIENNE NATIONALE; Rimouski, P. Q.

Gendreau & Beaulieu

AVOCATS & PROCUREURS; Bureau à 142 de l'Évêché; Bureau à Trois-Pistoles: Les 1er et 3e samedi de chaque mois à l'hôtel Desbiens. RIMOUSKI

D'Anjou & Laniel

AVOCATS; RIMOUSKI; 60, ave de la Cathédrale — Tél.: 80

GUY D'ANJOU

AVOCAT; Bureau en haut de la pharmacie du Dr Verreault; MONT-JOLI; C.P. 97 — TQ, 294

Georges MASSON

Comptable agréé; 149, St-Germain, RIMOUSKI

Irénée Gendreau

Courtier en fruits et légumes; Tél.: Rés. 61; Entrepôt 61; RIMOUSKI, P. Q.

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention obtenus en Canada et aux Etats-Unis; S'adresser à M. J.-B. COTE, Procureur de Brevets, Licencié Case postale 39, Rimouski.

Confection sur mesures

CHEZ PAUL ENR. TEL. 157; 70 Ave. de la Cathédrale — RIMOUSKI

Le NETTOYAGE de manteaux, de paletots, de complets, de costumes (laine et tweed) et de tentures est strictement garanti par

SANITONE Tél. 564, — 318 rue St-Germain RIMOUSKI, P.Q.

MEDECINS

Dr J.-O. Drapeau

MEDECIN; Bureau: 124 rue St-Germain, de 2 à 4 et de 7 à 8 p.m.; Bureau à la Pharmacie St-Robert, 18 rue Michaud; de 4 1/2 à 6 et de 8 à 9 1/2 p.m.

Dr Benoît Dumas

MEDECIN-VETERINAIRE; Tél.: 589 — 103-A, rue St-Germain RIMOUSKI

Dr J.-Auguste Dubé

CHIRURGIEN-DENTISTE; RIMOUSKI; 160 De l'Évêché; Tél.: 156

Dr Gaston Beaulieu

CHIRURGIEN-DENTISTE; 6 Ave. de la Cathédrale; Édifice Lepage — RIMOUSKI

ARPENTEUR

Tél.: 324; Louis-Léo Doyon; ARPENTEUR-GEOMETRE; Ingénieur-Forestier Conseil 6 rue St-Jean — Tél. 324 RIMOUSKI

ASSURANCE

J.-Adéodat Drapeau; COURTIER D'ASSURANCES GENERALES; Vie, Feu, Automobiles, Accidents et Maladie, etc.

BUREAU: 6 rue Lepage, près du Garage Dionne Automobiles, Enr. Téléphone 75 — RIMOUSKI

Au service du public depuis 1906; ASSURANCES GENERALES S. Z. COTE, Enr.; Lucien Morin, Prop. Gérant

85 rue de l'Évêché; Rimouski, P. Q.; Téléphone: -; Bureau 33; Résidence 55-w

Maurice de Champlain; RIMOUSKI; BUREAU: Édifice de la Banque Provinciale, 142, rue de l'Évêché, Rimouski.

SPECIALITES: Assurance Automobile, à des prix défiant toute compétition. AUSSI: Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie.

Profitez de l'expérience de spécialistes qui ont nombre d'années à leur crédit dans le RECONDITIONNEMENT DE MOTEURS

Le seul garage à avoir tout l'équipement nécessaire pour le reconditionnement de moteurs de tous genres.

Lucien Lévesque; 106 rue St-Germain — Tél.: 703 RIMOUSKI

Le monument employé pour marquer le lieu du dernier repos de quelqu'un qui est cher à la mémoire peut être pour toujours un souvenir de qualité et de beauté.

Nous aimerions vous montrer plusieurs magnifiques dessins.

BEAUDET & FRENETTE, LTEE MONT-JOLI

Le NETTOYAGE de manteaux, de paletots, de complets, de costumes (laine et tweed) et de tentures est strictement garanti par

SANITONE Tél. 564, — 318 rue St-Germain RIMOUSKI, P.Q.

Le monument employé pour marquer le lieu du dernier repos de quelqu'un qui est cher à la mémoire peut être pour toujours un souvenir de qualité et de beauté.

Nous aimerions vous montrer plusieurs magnifiques dessins.

BEAUDET & FRENETTE, LTEE MONT-JOLI

Le NETTOYAGE de manteaux, de paletots, de complets, de costumes (laine et tweed) et de tentures est strictement garanti par

SANITONE Tél. 564, — 318 rue St-Germain RIMOUSKI, P.Q.

pas besoin de beurre dedans ou dessus



Brioche au fromage

MAGIC BAKING POWDER advertisement with ingredients and instructions.

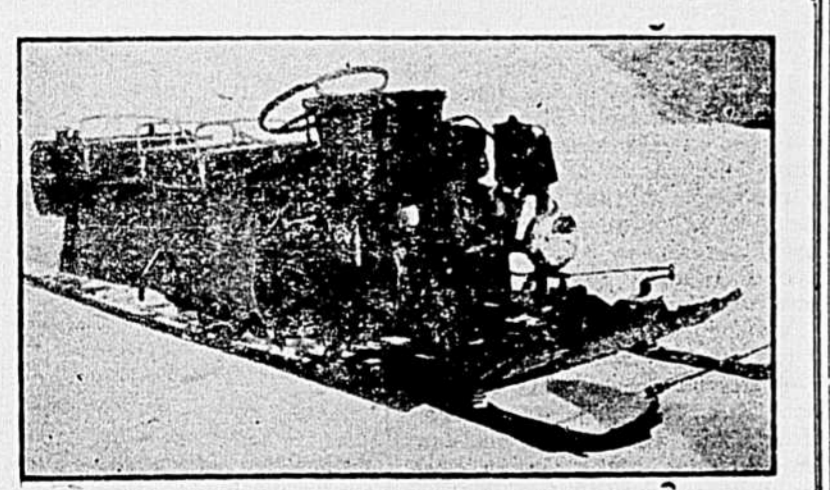
Un régal, l'été..



avec des fruits! 2 bres pour .31

Louis Amiot, Enr. 26 rue Lavoie, Rimouski. 16 ave de la Cathédrale, Rimouski.

Jos. POITRAS & FILS, Limitée MANUFACTURIERS DE MACHINERIES; L'ISLET STATION, P.Q. Machines à bois, Travaux de tous genres, Réparation générale; Moteurs électriques à l'entreprise, Poulies de camp; Transmissions, Soudure à l'oxygène, Bouillottes de ferme, & Accessoires, etc., etc.



Traineau-automobile qui peut faire 50 milles à l'heure, 35 à 40 milles au gallon. Peut passer partout. Peut aussi être fabriqué avec cabine. Pesant 700 livres. Capacité 3 ou 4 personnes. N'a pas de radiateur et n'a pas besoin d'anti-gel. Peut servir pour les compagnies, les chantiers, etc.

Garage Gendron & Fils, ENR. Fabricants et distributeurs; 272 rue St-Germain — RIMOUSKI — Tél. 258-m-2; Vendeurs des petits autos Standard

J. M. SOMERVILLE, Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 31 août 1948.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 3 heures p.m., (heure avancée de l'Est), le mercredi 22 septembre 1948, des soumissions pour la construction d'une allonge et l'exécution de changements à l'édifice public de Matane, P.Q., lesquelles soumissions doivent être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots "Soumission pour allonge et changements, édifice public, Matane, P.Q."

On peut prendre connaissance des plans, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, Ont., de l'architecte régional, édifice de la Douane, Québec, P.Q., de l'architecte régional, 150 ouest, rue Saint-Paul, Montréal, P.Q., et à l'édifice public de Matane, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministre et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministre et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministre et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministre et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission.

Par ordre, J. M. SOMERVILLE, Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 19 août, 1948.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 3 heures p.m., (heure avancée de l'Est), le mercredi 22 septembre 1948, des soumissions pour la construction d'une allonge et l'exécution de changements à l'édifice public de Matane, P.Q., lesquelles soumissions doivent être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots "Soumission pour allonge et changements, édifice public, Matane, P.Q."

On peut prendre connaissance des plans, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, Ont., de l'architecte régional, édifice de la Douane, Québec, P.Q., de l'architecte régional, 150 ouest, rue Saint-Paul, Montréal, P.Q., et à l'édifice public de Matane, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministre et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministre et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministre et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministre et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission.

Notes locales

—M. et Mme Charles Dubeau, leurs enfants Nicole et Pierre, de Ste-Anne de la Pocatière, Mlle Marcelle Dubeau, de Québec, et Mlle M.-A. Rochefort, de Luceville, sont allés à New-Carlisle en compagnie de M. et Mme G.-A. Plante, de Causapscal, qui reconduisaient leur fils Marcel au couvent de New-Carlisle.

—M. et Mme Adrien Teasdale, de Montréal, sont en vacances à Rimouski chez Mme Achille Gagnon et M. et Mme Anatole McKinnon et autres parents.

—Mlle Aline Tremblay est allée à Chicoutimi, Jonquières, Kénogami et Port-Alfred, en visite chez des parents.

—Le 5 septembre, M. et Mme Edgar Thibault, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient de passage chez son père M. Napoléon Thibault, de Ste-Angèle, ainsi que de nombreux parents qui se sont rendus à leur rencontre.

—La famille de M. et Mme Alfred Demers, de St-Donat, était de passage à Ste-Anne de Beauport la semaine dernière.

—M. l'abbé Emile Cimon, curé de l'Église-Coudres et M. Georges Bouchard, inspecteur des Caisses Populaires, sont partis en voyage dans la Gaspésie.

—Mlles Angéline Cimon et Lu-

cile Frasier sont en voyage dans la Gaspésie.

—M. et Mme Joseph Banville passent quelques jours à Arthabaska chez leur fils.

—Mme Hervé Roy, de Bersimis, est venue conduire son fils Marc au Séminaire.

—Mlle Germaine Müller, de Bersimis, était de passage cette semaine à Rimouski avec son jeune frère, Raymond, en route pour Montmagny.

—Mme Philippe Raymond est allée visiter ses enfants à Montréal.

—Le Dr Marcell, m.v., a passé quelques jours à Québec où il a visité l'exposition provinciale.

—MM. Ralph Morris et Jacques Michaud sont retournés continuer leurs études à Church-Point, N.E.

—MM. Elzéar Lévesque, Alexandre Lévesque et Fernand Gagné, de Causapscal, étaient de passage ici la semaine dernière.

—M. Louis Bergeron, de Causapscal, était en ville cette semaine avec M. Maurice Dufour, qui était en route pour Montréal dans l'intérêt de son commerce. M. Dufour a été éprouvé par un double incendie qui a détruit son garage il y a deux mois et, dernièrement, sa résidence et son nouveau garage en reconstruction. Malgré cette épreuve répétée, un nouvel édifice en blocs de ciment s'élève déjà sur une superficie de 150' x 100' pds et

sera un des plus modernes de la région.

—M. et Mme Léopold Garon et leur fille Denise ont passé la fête du travail à Québec et à Laval, chez M. et Mme Lauréat Garneau, l.f.

—M. et Mme Isidore Lepage étaient à Québec en fin de semaine.

—M. Lucien Deschênes de Trois-Pistoles, gérant du magasin de la Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent, a été fêté par ses amis à l'occasion d'une promotion et de permutation à Rimouski, au service de la même Compagnie.

—Mme Ulfrane Paquet et Mme Charles Cantin sont de retour d'un voyage à Québec, où elles ont visité l'Exposition.

—Mlle Jacqueline Pagé, de Québec, a passé la fin de semaine en notre ville, l'invitée de Mlles Madeleine St-Laurent.

—M. Alphonse St-Laurent et sa fille Georgette sont de retour de Québec, où ils furent les invités de M. et Mme Jean-Marie Desrosiers.

—A l'occasion de son départ pour Rimouski, où il vient d'être transféré et promu par la Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent, M. Lucien Deschênes, qui était surintendant de la compagnie à Cabano, a été l'objet d'une manifestation amicale à Cabano au cours d'une réunion qui eut lieu le 1er septem-

bre, au cottage de M. J.-Albert Bouchard. Il y eut discours de félicitations et d'adieux et présentation de magnifiques cadeaux à M. Deschênes de la part de ses amis.

Accident

Samedi dernier, vers les 11 heures, Francine Beaulieu, fillette de M. et Mme Alphonse Beaulieu, marchand, a fait une chute du deuxième étage à la demeure de ses parents. Elle se fendit le front en tombant sur un tuyau de fer; elle souffre de plusieurs contusions.

Motocycliste blessé

M. Michel Lévesque, de St-Anaclet, a été transporté à l'hôpital mardi soir après que sa motocyclette eut frappé l'arrière d'une automobile. L'accident est survenu en face du garage Nap. Jean, à Rimouski-Est. M. Lévesque souffre d'une fracture composée à une jambe et de nombreuses contusions.

On découvrit de l'or pour la première fois dans le Yukon en 1897.

M. Henri Simard a été inhumé à Hong-Kong

Voici quelques nouveaux détails au sujet de la mort récente, en Chine, de l'ingénieur Henri Simard, de St-Anaclet, officier de la marine marchande, dont nous avons annoncé le décès dans notre dernier numéro.

M. Simard était parti il y a quelques mois pour un voyage en Chine et occupait sur son navire le poste de chef ingénieur. D'après un cahier adressé à Mme Simard (Eugénie Lauzier), son épouse, de St-Anaclet, il est décédé à Hong-Kong le 29 août, à la suite d'une maladie de quelques jours seulement, et il a été inhumé sur place. Il était âgé de 59 ans et 4 mois. Des funérailles catholiques lui ont été faites à Hong-Kong. Un service funèbre a été chanté hier, 9 septembre, dans l'église paroissiale de St-Anaclet.

Outre son épouse, le regretté défunt laisse en deuil son fils Jean-Marie, étudiant, et quatre filles; Mlles Gaby, employée civile, Blanche, Héliène, B.M., et Jeanne d'Arc, E.G.M.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

La rentrée des classes

Au Grand Séminaire, 65 étudiants en théologie se sont inscrits. Les abbés Pierre Moreault et Bernard Martin, de Rimouski, Marcel Morin, de St-Cléophas, sont poursuivis leurs études au Séminaire universitaire d'Ottawa.

Au Petit Séminaire: 478 inscriptions au Cours Classique, et sur ce nombre 378 élèves sont pensionnaires, 100 externes ou quant-pensionnaires.

Au couvent du St-Rosaire, il y a 240 externes inscrites, et à l'École Ménagère Régionale 86 pensionnaires.

Chez les SS. Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 70 élèves sont entrées.

Chez les Ursulines, 350 pensionnaires et une centaine d'externes. Les Frères du Sacré-Coeur ont inscrit 352 élèves à l'école St-Germain.

A l'École des Arts et Métiers, 236 élèves se sont inscrits aux cours réguliers, mais le nombre augmentera avec les cours spéciaux.

La rentrée à l'École de Commerce est fixée au 14 septembre.

Ménages d'avocats

Mme Maurice Ribet
Montréal. — Mme Maurice Ribet, femme du bâtonnier du barreau de Paris, elle-même avocate, venue avec son mari assister au congrès annuel de l'Association du barreau canadien, a déclaré hier que le plus grand bonheur qui puisse échoir à une "avocate" est d'épouser un avocat.

Gracieuse et élégante, elle affirme qu'une femme avocate pour aider son mari en plusieurs aspects délicats des recherches juridiques, lorsque celui-ci est à préparer une cause.

Les ménages d'avocats deviennent de plus en plus populaires dans la capitale française, ajoute-t-elle. Il y a quelque vingt ans, le barreau parisien comptait à peu près 70 membres féminins. Aujourd'hui, elles sont environ 400 et la plupart d'entre elles ont épousé des avocats. Nous projetons de former bientôt un club de femmes avocates mariées à des confrères.

Mme Ribet déclare que toutes trouvent merveilleux d'être capables de travailler avec leurs maris, de faire des recherches avec eux et de les aider à considérer le pour et le contre humanitaire dans une dispute légale. Les "avocates" plaident également des causes et se sentent aussi nerveuses que les hommes avant de présenter leur plaidoyer.

"Que vous soyez l'avocat le plus en vue du barreau ou une commentante, vous ne pouvez vous empêcher d'être nerveuse lorsque vous êtes en face d'un grave problème social, cause d'une situation criminelle pathétique".

L'un des plus graves problèmes sociaux d'aujourd'hui, précise ensuite la charmante Parisienne, est l'effet néfaste qu'a sur l'enfant un mauvais milieu. Elle explique que dans tous ses cas sur les enfants, qu'il s'agisse de délinquance juvénile ou de divorce, elle a constaté que le milieu était la cause fondamentale de la mauvaise conduite des jeunes. L'enfant qui a volé ou qui manifeste des signes précoces d'une attitude anti-sociale peut difficilement être blâmé. Si ses actes sont définitivement en contradiction avec les principes et les lois, il est envoyé dans une école de correction. Mais, dans la plupart des cas, il souffre soit de maladie mentale, de mauvaise éducation, d'une adaptation insuffisante, ou de négligence de la part des parents.

A cet égard Mme Ribet signale le fait que les femmes avocates de France travaillent en étroite coopération avec les psychiatres, les assistantes sociales et les sociétés de bien-être.

AU THEATRE

Au Cartier

10 - 11 - 12 septembre
Montmartre-sur-Seine

Trois jours seulement, le Cartier présentera un film avec Edith Piaff, la chanteuse et comédienne de Paris qui est la coqueluche des radiophiles et des cinéphiles. Montmartre-sur-Seine, tel est le titre de ce film musical qui se déroule sur la célèbre butte de Montmartre. C'est un film de jeunesse, d'entrain, émuant de sincérité et d'amour. En plus d'Edith Piaff, Roger Duchesne, Henri Vidal et Jean-Louis Barrauld font partie de la distribution.

Les nouvelles Fox seront présentées vendredi et samedi et les nouvelles Warner dimanche, en plus d'une superbe comédie et de quelques sujets courts, un programme de plus de 2 heures.

Lundi, 13 septembre, la nouvelle et sensationnelle troupe de Jean Grimaud. Un programme pour plaire à tous les goûts, comédie, chant, drame, mise en scène avec des acteurs connus et très populaires.

14 - 15 - 16 septembre

Pontcarral, Colonel de l'Empire

Un film qui est demeuré 8 semaines au Cinéma de Paris à Montréal; un film dont on s'accorde à dire qu'il est la révélation de l'année. Un autre succès pour le magnifique artiste qu'est Pierre Blanchard et pour sa compagne de "Patrie" la belle Annie Ducaux. Jean Marchat et Guillaume de Sax font aussi partie de la distribution. Un drame glorieux, des amours sincères et passionnées, des amitiés inébranlables, tels sont les principaux traits de cette fresque cinématographique.

Les actualités françaises complètent ce programme.

17 - 18 septembre

The Red House

Edward Robinson revient au Cartier les 17-18 septembre pour 2 jours seulement dans un drame mystérieux. Toute sa vie, il avait tenté de s'évader de cette obsession mais toujours sa conscience l'en empêchait. "Les forêts de la tête de boeuf" cachaient quelque secret sinistre, qu'était-ce? Un seul homme le savait et il était possédé. Lon McAlister et Judice Anderson font aussi partie de la distribution.

Les nouvelles Fox et quelques sujets courts complètent le programme.

Luceville

M. et Mme Joseph Langis, ainsi que Mlle Georgette Langis, sont de retour d'un voyage à Montréal, où ils ont assisté au mariage de leur fille Berthe avec M. Henri Tellier, comptable de Montréal.

A vendre

Chevrolet-Sedan, 1941, Radio, Chauff. ferette, Nash-Sedan, 1932, Pontiac Sedan, 1930. S'adresser à M. Robert Deschênes 11, rue St-André; Tél. 42, Rimouski.

Perdu

Bracelet couleur argent avec pierres blanches, perdu le 6 septembre sur la rue St-Germain, du théâtre Rimouskois à l'Hôtel Georges VI. S'adresser à 223, St-Germain, Rimouski.

Une "avocate", devant le cas d'un enfant dont les parents ont demandé une séparation, enquêtera sur les différents aspects des conditions de vie de l'enfant. Elle discutera avec des experts en médecine de sa santé mentale et de celle de ses parents, elle verra à améliorer les facilités d'éducation de l'enfant avec une agence de bien-être, et, avec l'assistante sociale, elle dressera un plan de visites régulières et d'enquêtes.

Les divorces ne sont pas faciles à obtenir en France et ne sont pas, non plus, très populaires, révèle Mme Ribet. Elle affirme que dans les cas où des enfants sont en cause, les divorces sont difficiles à résoudre, car ils sont paradoxaux. Il y a plusieurs aspects à considérer.

Cependant, l'éducation et le bien-être de l'enfant reçoivent beaucoup plus d'attention aujourd'hui, conclut Mme Ribet. "Depuis la guerre, le bien-être mental et physique de l'enfant a été amélioré de toutes les façons possibles".

Le travail social est méticuleusement organisé et "la personne qui peut réellement faire quelque chose dans ce domaine, est la jeune femme". Mères après quatre années d'occupation, les adolescentes même aident dans les centres de travail social.

Au Rikois

9 - 10 - 11 septembre
Patrie

Le nouveau cinéma Rikois a ouvert ses portes jeudi le 9 septembre avec une grandiose production intitulée "Patrie". Ce film met en vedette Pierre Blanchard, Jean Désailly et Maria Mauban. Toute la richesse étincelante de la voluptueuse époque de la Renaissance apparaît dans le film "Patrie". Une femme trahit son mari et sa patrie en même temps. Pourquoi trahit-elle et pourquoi surtout? Tout simplement par amour pour Karloos (Jean Désailly), l'ami du comte de Ryssoor (Pierre Blanchard). L'action enlevante, la personnalité incontestable des acteurs, la puissance du drame, l'atmosphère générale qui s'en dégage en font un film de la plus grande classe.

Une comédie complète le programme.

13 - 14 - 15 septembre

Two Guys from Texas

Une autre de ces magnifiques comédies musicales, mettant en vedette Jack Carson, Dennis Morgan, Dorothy Malone. Du chant, de la musique, des décors éblouissants, enfin tout pour plaire à l'œil et à l'ouïe. Le duo Morgan-Carson est à son meilleur dans cette comédie musicale et quelques-unes des chansons sont des plus en vogue à l'heure actuelle.

Au même programme, des sujets courts du plus grand intérêt.

16 - 17 - 18 septembre

Les beaux jours du Roi Murat

Une comédie dramatique sur un thème historique intitulée "Les beaux jours du Roi Murat" sera présentée au Rikois jeudi, vendredi, samedi les 16-17-18 septembre. Ce film a quelque chose d'original et de charmant tout à la fois lorsqu'il nous présente Bobbi, de réputation internationale, qui chante à la cour du Roi Murat. Claude Génia, la grande vedette des films français, et Alfred Adam conjuguent leur talent pour faire de ce film un spectacle qu'il faut voir.

Les actualités françaises complètent ce programme.

Attention. Attention.

Les films qui passent au Cartier le dimanche seront également montrés au Rikois. Ainsi, "Montmartre-sur-Seine" sera présenté aux deux théâtres dimanche le 12 septembre. Surveillez ce journal pour plus de détails sur les films à venir.

PRESENTATION DES MODES D'AUTOMNE



COSTUMES DEUX PIECES
\$42 à \$69



MANTEAUX

Chauds et d'un Style nouveau

Tissus de laine, avec collets et poches. Modèles amples ou ajustés. Belle variété de tissus et de couleurs, dont rouge vin.

\$39.50 à \$99.50

Éléphants deux-pièces pour toutes les activités de l'automne. Ajoutez une blouse et vous avez une autre toilette. Tailles 12 à 20.

Le MAGASIN

Verrault
LIMITÉE

196, rue St-Germain

RIMOUSKI

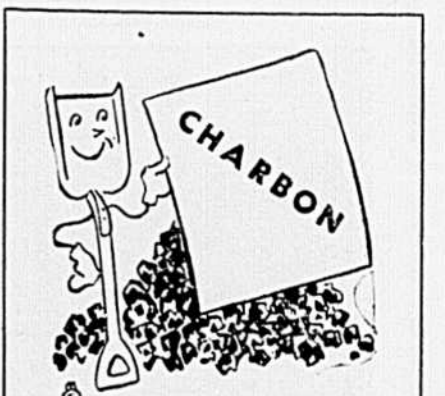
ETABLISSEZ VOTRE PROPRE COMMERCE avec notre agence — Le Service à domicile le plus moderne, le plus complet et le plus facile à obtenir. Nous manufacturons 250 nécessités domestiques, garanties, connues et appréciées d'un océan à l'autre. Ecrivez aujourd'hui pour détails et catalogues GRATUITS — FAMILIX, 1600 Delorimier, MONTREAL.

BUREAUX A LOUER. S'adresser à 72, ave. de la Cathédrale, Rimouski.

Ciment à vendre

Donnez votre commande maintenant pour être assuré d'avoir la quantité dont vous aurez besoin.

Léopold Fillion,
Tél.: 260 RIMOUSKI.



Commandez votre charbon maintenant pour être conforçible plus tard. Ne vous laissez pas surprendre par le froid quand les premiers vents du nord souffleront sans vous avertir. Nous sommes prêts à vous servir promptement.

Nos prix sont corrects.

P.-E. D'Anjou & Fils,
LIMITÉE

Tél.: 172 RIMOUSKI.